



Contestation de l'autorité

Rébellion armée et fragmentation militaire en territoires de Walikale et de Kalehe, au Nord et au Sud-Kivu

Vlassenroot, Koen; Mudinga, Emery; Hoffmann, Kasper

Publication date:
2016

Document version
Også kaldet Forlagets PDF

Document license:
[Ikke-specificeret](#)

Citation for published version (APA):
Vlassenroot, K., Mudinga, E., & Hoffmann, K. (2016). *Contestation de l'autorité: Rébellion armée et fragmentation militaire en territoires de Walikale et de Kalehe, au Nord et au Sud-Kivu*. Rift Valley Institute.

RIFT VALLEY INSTITUTE | PROJET USALAMA
LA GOUVERNANCE FACE AU CONFLIT
POLITICAL SETTLEMENTS RESEARCH PROGRAMME

CONTESTATION DE L'AUTORITÉ

RÉBELLION ARMÉE ET FRAGMENTATION
MILITAIRE EN TERRITOIRES
DE WALIKALE ET DE KALEHE,
AU NORD ET AU SUD-KIVU

RIFT VALLEY INSTITUTE

PROJET USALAMA: LA GOUVERNANCE FACE AU CONFLIT

.....

Contestation de l'autorité
Rébellion armée et fragmentation
militaire en territoires de Walikale et
de Kalehe, au Nord et au Sud-Kivu

KOEN VLASSENROOT, EMERY MUDINGA
ET KASPER HOFFMANN



Publié en 2016 par le Rift Valley Institute
26 St Luke's Mews, Londres W11 1DF, Royaume-Uni
PO Box 52771 GPO, 00100 Nairobi, Kenya

LE PROJET USALAMA

Le Projet Usalama du Rift Valley Institute (RVI) est une initiative de recherche animée par plusieurs partenaires et axée sur des travaux de terrain. Son objectif est d'étudier les groupes armés et leur influence sur la société en République démocratique du Congo.

LE RIFT VALLEY INSTITUTE (RVI)

Le Rift Valley Institute (www.riftvalley.net) œuvre en Afrique centrale et de l'Est afin de mettre le savoir local au service du développement social, politique et économique.

AUTEURS

Koen Vlassenroot est professeur de Sciences politiques et sociales à l'université de Gand et directeur du Groupe recherche sur les conflits. Emery Mudinga est étudiant en doctorat à l'université catholique de Louvain. Kasper Hoffmann est chercheur postdoctorant à l'Institute for Food and Resource Economics (IFRO) de l'université de Copenhague et affilié au CRG.

ASSISTANTS DE RECHERCHE

Josaphat Musamba, Lebon Mulimbi, Jérémie Mapatano Byakumbwa et Stanislas Bisimwa Baganda. Ceux-ci n'assument aucune responsabilité à l'égard du contenu du présent rapport.

NOTE CONCERNANT LA RESPONSABILITE

Ce rapport est l'un des résultats du Political Settlements Research Programme (PSRP), financé par le service UK Aid du Department for International Development (DFID) dans l'intérêt des pays en développement. Cependant, les avis qui y sont exprimés et les informations qui y sont présentées ne sont pas nécessairement ceux du DFID, pas plus qu'ils n'ont été avalisés par celui-ci, qui ne saurait assumer aucune responsabilité quant à ces avis et informations ou à l'utilisation susceptible d'en être faite.

REMERCIEMENTS

DIRECTEUR EXECUTIF DU RVI: John Ryle
RESPONSABLE DU PROGRAMME GRANDS LACS DU RVI: Michel Thill
RESPONSABLE DU PROGRAMME, PUBLICATIONS DU RVI: Tymon Kiepe
REVISION: Victoria Khroundina et Kate McGuinness
CONCEPTION: Lindsay Nash
TRADUCTION: Catherine Dauvergne-Newman, horizons
CARTES: Jillian Luff, MAPgrafix
ISBN 978-1-907431-49-4

COUVERTURE: Vue aérienne du centre de la ville de Bitale, en territoire de Kalehe (2013)

DROITS

Copyright © Rift Valley Institute 2016
Image de couverture © Emery Mudinga 2013
Texte et cartes publiés au titre de la licence Creative Commons Attribution-Noncommercial-NoDerivatives 4.0 International
www.creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0
Téléchargement gratuit sur www.riftvalley.net
Vous pouvez vous procurer une version imprimée de ce rapport sur Amazon et auprès d'autres vendeurs en ligne, ainsi que dans certaines librairies.



Table des matières

| | |
|--|----|
| Préface: le Projet Usalama | 7 |
| Résumé | 9 |
| 1. Introduction | 11 |
| 2. Dynamique du conflit | 14 |
| Territoire, identité et droit à s'autogérer | 15 |
| Luttes foncières | 17 |
| Conflits autour du pouvoir coutumier | 19 |
| 3. Historique de la rébellion armée | 22 |
| Premiers groupes armés (1993–1996) | 22 |
| Les guerres du Congo (1996–2003) | 25 |
| Echec de la démobilisation (2003–2011) | 28 |
| L'arrivée des Raïa Mutomboki (2011) | 30 |
| 4. Un contexte militaire hétérogène | 33 |
| Waloa-Loanda: un Etat dans l'Etat | 33 |
| Fragmentation militaire et rivalités intra-Batembo à Kalima et Mubuku | 38 |
| Une mobilisation armée en marge à Kalonge | 42 |
| 5. Groupes armés et gouvernance locale | 45 |
| Exercice de l'autorité dans le domaine de la justice | 45 |
| Génération de revenus | 50 |
| 6. Conclusion et considérations d'ordre politique | 55 |
| Glossaire des acronymes, termes et expressions | 60 |
| Bibliographie | 61 |
| Carte 1. L'est de la RDC, faisant apparaître la région de la carte détaillée sur la page opposée | 4 |
| Carte 2. Zone approximative où les Maï-Maï Kifufua exercent leur influence en groupement de Waloa-Loanda, mai 2016 | 5 |



Carte 2. Zone approximative où les Mai-Mai Kifufua exercent leur influence en groupeant de Waloa-Loanda, mai 2016

Publications du Projet Usalama du RVI

Phase I: Comprendre les groupes armés congolais (2012–2013)

RAPPORTS

Du CNDP au M23 : Évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo

Nord-Kivu : Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo

PARECO : Questions foncières, hommes forts locaux et politique de milice au Nord-Kivu

L'UPC dans le district de l'Ituri : Militarisation externe de la politique locale dans le nord-est du Congo

L'Ituri : Or, questions foncières et ethnicité dans le nord-est du Congo

Les Raïa Mutomboki : Déficience du processus de paix en RDC et naissance d'une franchise armée

Le FNI et la FRPI : Résistance locale et alliances régionales dans le nord-est du Congo

Les Banyamulenge : Insurrection et exclusion dans les montagnes du Sud-Kivu

Les Mai-Mai Yakutumba : Résistance et racket au Fizi, Sud-Kivu

Sud-Kivu : Identité, territoire et pouvoir dans l'est du Congo

Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo : Trancher le nœud gordien de l'insécurité

DOCUMENTS D'INFORMATION

Le commandant opérationnel du M23 : Profil de Sultani Emmanuel Makenga

L'homme fort de l'est de la RDC : Profil du général Bosco Ntaganda

Le maintien de la paix sans stratégie politique : une démarche risquée – La MONUC et la MONUSCO en RDC

Phase II: La gouvernance face au conflit (2015–2016)

RAPPORTS

Un microcosme de militarisation: Conflit, gouvernance et mobilisation armée en territoire d'Uvira

DOCUMENTS D'INFORMATION

Comprendre la prolifération des groupes armés dans l'est du Congo

Les remous de la stabilisation au Congo

Du recyclage de rebelles? La démobilisation au Congo

Les femmes, le conflit et l'autorité publique au Congo

Tous ces documents sont disponibles en français et en anglais.

Préface: le Projet Usalama

Cela fait deux décennies que l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est en proie à la violence, et la présence de dizaines de groupes armés continue d'y faire des ravages. Pourtant, ces groupes—et leurs interactions avec l'environnement social et politique au sein duquel ils évoluent—ne sont pas toujours bien compris. Le Projet Usalama du Rift Valley Institute (*Usalama* signifiant «sécurité» ou «sûreté» en swahili) est une initiative animée par plusieurs partenaires et axée sur des travaux de terrain, dont l'objectif est d'étudier les groupes armés et leur influence sur la société congolaise.

Tandis que la première phase du Projet Usalama (2012–2013) portait sur la «compréhension des groupes armés», la seconde (2015–2016) enquête sur la «gouvernance face au conflit». Elle part de plusieurs interrogations: quel est l'impact des acteurs armés sur les conflits liés à l'autorité publique? Et de quelle manière les autorités locales influent-elles sur le mode d'organisation des groupes armés? Quelles sont les répercussions de la présence des groupes armés sur la gouvernance et les services? Ces travaux de recherche examinent également les politiques gouvernementales et les interventions externes destinées à réduire l'activité des groupes armés et à améliorer la qualité de la gouvernance locale et de la résolution des conflits.

Le Projet adopte principalement une approche qualitative, en s'appuyant sur les travaux de terrain approfondis menés par des chercheurs internationaux et congolais. Des entretiens réalisés auprès d'un large éventail d'acteurs—dont des représentants des autorités locales, de la société civile, de petites et grandes entreprises et de groupes armés—permettent de retracer la trajectoire des groupes armés et d'analyser les contextes dans lesquels ceux-ci opèrent. Le Projet s'appuie également sur les sources historiques et administratives disponibles, des rapports et les travaux universitaires de chercheurs et d'organisations congolais et internationaux.

Un grand nombre d'entretiens réalisés pour les besoins du présent rapport ont été menés sous couvert d'anonymat. Par conséquent, les informations d'identification se limitent à un numéro associé à un lieu et à une date, par exemple « Personne interrogée n° 75, Projet Usalama II, Bukavu, 15 octobre 2015 ». Cependant, lorsque le fait d'indiquer un lieu risque de révéler l'identité de la personne interrogée, cette information a été omise pour garantir son anonymat. Lors de nos travaux de recherche, les récits relatifs à des événements significatifs et parfois contestés ont été confirmés par de multiples sources ayant une connaissance directe des événements en question.

La phase intitulée « La gouvernance face au conflit » du Projet Usalama s'inscrit dans le cadre du Political Settlements Research Programme (PSRP) mené par la Global Justice Academy de l'université d'Édimbourg et financé par le service UK Aid du Department for International Development (DFID).

Résumé

Cela fait plus de vingt ans que les territoires de Kalehe et de Walikale, où se rejoignent les provinces du Nord et du Sud-Kivu, subissent une prolifération de groupes armés. Le premier de ces groupes est apparu pendant la guerre de Masisi, au Nord-Kivu, qui a vu s’opposer des communautés autochtones¹ et migrantes et a affecté la cohabitation ethnique dans ces deux territoires. Pendant les guerres du Congo, ces groupes armés sont devenus l’un des principaux groupes Maï-Maï, occupant une grande partie des deux territoires et instaurant leurs propres structures de contrôle. Le lancement du processus de paix, en 2003, n’a pas permis d’éradiquer le phénomène local de militarisation. Tandis qu’à Walikale, une partie de l’ancien mouvement Maï-Maï s’est transformée en Maï-Maï Kifuafua, les campagnes réussies des Raïa Mutomboki contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) en territoire de Shabunda ont également fini par s’étendre à Kalehe et Walikale. Bien que les FDLR aient en grande partie été chassées de ces deux territoires, les Raïa Mutomboki continuent de jouer un rôle clé dans la vie politique et militaire locale, et ils sont étroitement impliqués dans différents secteurs de la vie publique, notamment dans la protection, la résolution des conflits et la taxation.

Ce rapport analyse le rôle de ces groupes armés dans la vie publique en territoires de Kalehe et de Walikale, rôle dû à la juxtaposition de plusieurs phénomènes historiques locaux associés à des dynamiques nationales et nationales plus larges. La situation politique et militaire actuelle de ces territoires, caractérisée par la présence de groupes armés et, de ce fait, par la fragmentation de l’autorité locale, est principalement attribuable à des tensions irrésolues entre et au sein des communautés concernant des questions de territoire, d’autorité et de ressources; au manque de capacités des services étatiques congolais pour assurer la protection des populations; et au succès limité des efforts de réintégration. Ce rapport

1 L’autochtonie est l’idée selon laquelle une communauté particulière a été la première à habiter un lieu précis, ce qui lui permet ainsi de prétendre à la jouissance des terres et à l’exercice du pouvoir coutumier.

étudie la manière dont ces groupes armés sont implantés au sein des communautés locales, leurs liens avec les luttes de pouvoir locales et leur rôle dans l'exercice de l'autorité locale, notamment dans les domaines de la sécurité, de la résolution des litiges et de la génération de revenus. Les groupes armés sont capables de mobiliser un soutien populaire en mettant en avant deux questions d'une importance capitale pour les communautés locales: la marginalisation et la sécurité. Cette première fait référence à la marginalisation historique des communautés locales dans les secteurs de la politique et de la gouvernance, tandis que la seconde désigne le besoin de protection des communautés locales. Ainsi, ces deux questions donnent un sens à la quête de l'autorité locale à laquelle se livrent les groupes armés, et leur permettent de légitimer leur participation à un large éventail de pratiques gouvernementales qui incombent normalement à l'Etat, telles que la taxation, la justice et la sécurité.

Les groupes armés sont devenus des entités très influentes, fortement impliquées dans le contrôle du territoire, des populations et des ressources. Ils font désormais partie intégrante de la dynamique de pouvoir locale et parfois même nationale, œuvrent en connivence avec les responsables politiques et chefs coutumiers locaux et nationaux, et ont mis au point différentes techniques et stratégies afin d'imposer ou de maintenir leur autorité. Résultat: une aggravation de la militarisation et de la fragmentation de l'espace public et des interactions sociales.

Pour inverser cette tendance et promouvoir la démilitarisation de la vie publique en territoires de Walikale et de Kalehe, il est d'abord impératif de s'intéresser aux réseaux de soutien civil dont bénéficient ces groupes armés. Il est tout aussi important de chercher à résoudre les causes plus structurelles de la militarisation, notamment le comportement des forces de sécurité, et de promouvoir des institutions étatiques plus transparentes et plus redevables. Par ailleurs, les autres problématiques connexes que sont le retour des populations réfugiées et les litiges fonciers nécessitent elles aussi une attention particulière. Celles-ci ne pourront être résolues sans véritable processus de réforme foncière nationale, lequel nécessite la mobilisation d'une volonté politique et de capacités techniques.

1. Introduction

La prolifération des groupes armés dont font aujourd’hui l’objet les territoires de Kalehe (Sud-Kivu) et de Walikale (Nord-Kivu) est intimement liée à un large éventail de sources de contestation. Bien que différentes de par leur forme et leur ampleur, elles semblent toutes converger vers la question de savoir *qui* a le droit d’exercer son contrôle, *où*, *sur qui* et *sur quoi*.²

En 1992, l’intensification de la concurrence politique—suite à une démarche nationale déclarée de démocratisation et à des luttes d’ordre foncier—s’est soldée par une première explosion de violence entre différentes communautés ethniques de Walikale. Ces affrontements ont rapidement affecté le territoire voisin de Kalehe et déclenché une mobilisation prolongée des groupes armés, qui se poursuit aujourd’hui. Lors des deux guerres du Congo (1996–1997 et 1998–2003), des groupes armés ont fusionné au sein d’un mouvement de résistance Maï-Maï de grande ampleur et bien organisé pour combattre l’occupation rwandaise. Ce mouvement, dirigé par Padiri Bulenda, a fini par réussir à occuper de grandes parties de Kalehe et de Walikale, ainsi que de territoires voisins. Mais plus qu’un simple mouvement de résistance, une certaine forme de pouvoir étatique était visée. Les responsables du groupe ont ainsi conjugué des demandes d’autonomie à un discours axé sur la défense de l’Etat-nation contre un agresseur étranger, suscitant un soutien populaire considérable.

La période de transition (2003–2006) n’a pas permis de stopper la prolifération des groupes armés et de rétablir l’autorité de l’Etat. Dans la plupart des cas, les responsables Maï-Maï ne disposaient pas du pouvoir

.....

2 Ce rapport s’appuie sur des travaux de terrain approfondis et de longue durée menés par les auteurs, ainsi que sur des recherches de terrain spécifiques du PSRP réalisées par une équipe de chercheurs en octobre et novembre 2015. Des entretiens ont été menés auprès de chefs coutumiers ainsi que de membres des services de sécurité, de groupes armés, de la société civile et de la population locale. Des archives et documents ont également été consultés.

de négociation, de la cohésion interne et de l'accès privilégié aux réseaux clientélistes à Kinshasa nécessaires pour décrocher des postes à responsabilité au sein des forces de sécurité de l'après-guerre. Cela explique en partie pourquoi des îlots de résistance armés sont restés actifs dans plusieurs zones. Ailleurs, la participation de combattants Maï-Maï aux processus d'intégration militaire ou de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) n'a eu qu'un succès limité. Ceux d'entre eux qui se sont réintégrés dans la société locale se sont souvent retrouvés marginalisés et avec peu d'opportunités économiques.

Fin 2011, l'arrivée des Raïa Mutomboki du territoire de Shabunda a déclenché une nouvelle série de mobilisation armée. Le succès de leurs campagnes souvent brutales contre les FDLR leur a assuré une grande popularité. Avec le soutien de chefs coutumiers locaux, de nombreux jeunes ont été mobilisés pour participer aux combats contre les FDLR. Le mouvement offrait également une alternative attractive aux combattants ex-Maï-Maï démobilisés, qui se sont hissés à la tête du mouvement en territoire de Kalehe. Une fois la zone débarrassée des FDLR, les Raïa Mutomboki ont consolidé leur pouvoir et se sont présentés comme les seuls acteurs légitimes chargés de la protection des populations. Ils ont par ailleurs pris part à un nombre croissant de luttes locales autour du pouvoir et de la règle coutumière. Les groupes armés existants, après avoir d'abord cru qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de rompre leurs liens avec les FDLR et de rejoindre la lutte menée par les Raïa Mutomboki, se sont finalement opposés à la domination de ce mouvement. En août 2014, alors qu'une opération de l'armée congolaise venait de les cibler, les Raïa Mutomboki ont commencé à se fragmenter.

Cette dynamique a entraîné une forte fragmentation du contexte politique et militaire en territoires de Kalehe et de Walikale, de nombreux groupes armés, souvent semi-autonomes et de faible ampleur, exerçant un pouvoir sur les populations locales. Ce rapport se concentre sur plusieurs de ces groupes et met en évidence leurs liens avec les luttes autour de l'autorité publique dans quatre groupements (un groupement est une sous-division d'une chefferie régie par un chef coutumier désigné

par le *mwami*), à savoir ceux de Mubuku, Kalima et Kalonge, en territoire de Kalehe, et celui de Waloa-Loanda, en territoire de Walikale.

La prolifération des groupes armés et la fragmentation de l'autorité publique qu'elle a provoquée dans ces régions découlent de trois types de tensions inter- et intracommunales irrésolues: la première concerne le territoire, l'autorité et les ressources. La deuxième, l'incapacité des forces de sécurité de l'Etat à protéger la population et les demandes de protection connexes. Enfin, la troisième de ces pressions est attribuable à des insuffisances au niveau de l'intégration de l'armée et des différents processus de DDR, qui ont poussé de nombreux anciens combattants à réintégrer les rangs de groupes armés.

2. Dynamique du conflit

Les rapports entre territoire, identité et autorité tiennent une place prépondérante dans les discours relatifs au conflit en territoires de Kalehe et de Walikale. Les chefs communautaires et les groupes armés ont tendance à tenir des propos fondés sur des revendications relatives à l'autochtonie pour légitimer leur droit à exercer leur autorité sur le territoire, les ressources et les populations. Ainsi, à l'heure actuelle, des groupes armés et des responsables des zones de Kalehe où vivent les Batembo protestent vigoureusement contre le retour des populations tutsies dans les Hauts Plateaux (zone de montagnes de moyenne et haute altitude qui fait partie des monts Mitumba) de Ziralo et Mubuku, où elles ont vécu pendant des décennies avant de fuir vers le Rwanda à cause des conflits des années 1990. La perspective d'un retour des Tutsis donne aux groupes armés et aux chefs communautaires un argument clé pour faire valoir leur droit à exercer leur autorité.

Cependant, cela n'est que l'une des nombreuses difficultés associées à la question de savoir qui a le droit d'exercer son contrôle sur le territoire, les ressources et les populations. En effet, cette question est aussi étroitement liée au fait que les Batembo n'ont pas accès au pouvoir politique et coutumier, exclusion qui remonte à l'époque coloniale.³ Cette marginalisation reste une source majeure de mobilisation dans les régions batembo, où les responsables politiques et militaires batembo demandent à l'Etat de reconnaître leur droit à jouir d'une autonomie administrative et coutumière par rapport à leurs voisins. Enfin, comme dans de nombreuses régions du Congo, les discours d'autochtonie occupent aussi une place prépondérante dans les luttes irrésolues liées

.....
3 Kasper Hoffmann, «Ethnogovernmentality: The Making of Ethnic Territories and Subjects in Eastern Congo», thèse de doctorat, université de Roskilde, Roskilde, 2014.

à l'autorité coutumière et axées autour du parallélisme coutumier⁴ et de la succession.

Territoire, identité et droit à s'autogérer

L'un des principaux vecteurs de conflit en territoire de Kalehe est le désir des populations batembo de faire reconnaître par l'Etat congolais leur droit à exercer leur autorité sur leur région d'origine à travers la création d'une entité politico-administrative batembo. C'est la politique d'autochtonie des colons belges qui est à l'origine de ce conflit. En effet, pour gouverner les populations autochtones, les administrateurs coloniaux belges, dès leur arrivée au début du XXème siècle, ont tenté de les rassembler au sein d'unités territoriales ethniquement homogènes appelées « chefferies » ou « secteurs », dirigées par un *mwami* (chef coutumier suprême). Cependant, ces unités étaient très différentes des structures politiques existantes, qui n'étaient pas des chefferies ethniquement homogènes, liées à un territoire ou centralisées. Citons notamment le cas des populations qui vivaient dans les régions forestières de l'ouest de Kalehe et de Walikale, comme les Batembo et les Banyanga, selon des petites structures politiques indépendantes mais liées entre elles. En revanche, les Bahavu, dans l'est du Kalehe, influencés par une culture politique inter-lacustre,⁵ ont élaboré une structure politique plus centralisée et plus hiérarchisée s'appuyant sur un système sophistiqué de tenure foncière et de tributs.

Si les autorités coloniales ont pu collaborer avec les chefs bahavu, les chefs batembo se sont montrés moins conciliants. Les colons belges n'ont donc pas reconnu les chefs batembo comme des chefs coutumiers indépendants, contrairement aux chefs bahavu qui, eux, ont été intégrés dans la chefferie de Bahavu et dirigés par son *mwami*. Cette décision était

.....
4 Le parallélisme coutumier fait référence au fait que différents individus prétendent simultanément à l'exercice du pouvoir coutumier après avoir été désignés par des structures politiques ou militaires rivales.

5 Ce terme désigne un ensemble de cultures similaires s'étendant depuis le lac Albert, le Nil Victoria et le lac Victoria, au Nord et à l'Est, jusqu'au lac Edouard et aux monts Mitumba (ouest du lac Kivu) à l'Ouest, et jusqu'au Burundi et à Buha (en Tanzanie, au sud du Burundi) au Sud. David Newbury, *Kings and Clans: Ijwi Island and the Lake Kivu Rift, 1780-1840*, Madison: The University of Wisconsin Press, 1991, p. 330-1.

le fruit de plusieurs facteurs, notamment la politique administrative belge consistant à réunir les chefferies de petite taille au sein de chefferies plus grandes, l'insubordination permanente des chefs batembo, les luttes intestines constantes entre les chefs, la faible contribution qu'ils apportaient en termes de main-d'œuvre et de nourriture, et la réputation de la région, jugée sauvage et indisciplinée.⁶

Une forte contestation de l'autorité coloniale est née parmi les chefs batembo. Se rendant compte que leur démarche visant à exercer leur autorité sur les Batembo par le biais des chefs bahavu ne fonctionnait pas, les autorités ont créé le poste administratif colonial de Bunyakiri, dans un groupement de Kalima, en 1934.

La première carte administrative du territoire de Kalehe a été dessinée en 1945. C'est alors—et ce n'est peut-être pas une coïncidence—que les élites batembo ont commencé à réfléchir à la possibilité de se doter d'un territoire batembo indépendant.⁷ Les élites batembo de Kalima et de Mubuku ont donc lancé une campagne pour promouvoir l'instauration d'une chefferie batembo distincte réunissant tous les Batembo au sein d'une entité administrative unique.⁸ A l'indépendance du Congo un an plus tard, les chefs batembo ont poursuivi leur lutte, qui a porté ses fruits en novembre 1961, avec la création par l'assemblée provinciale du Kivu de la « chefferie des Batembo ». Néanmoins, un conflit a vite éclaté entre les élites coutumières et politiques batembo sur la question de savoir quel chef de groupement (le chef coutumier d'un groupement) nommer à sa tête. En 1967, le gouvernement du Président Mobutu Sese Seko a révoqué toutes les nouvelles subdivisions administratives qui avaient été créées depuis 1960, sonnante la fin de la chefferie des Batembo.⁹

Le processus de démocratisation annoncé en avril 1990 a été marqué par des troubles et par la résurgence de revendications politiques fondées

.....

6 Hoffmann, « Ethnogovernmentality ».

7 Action pour la Paix et la Concorde (APC), *Analyse de contexte du territoire de Kalehe*, Bukavu: APC, 2009.

8 APC, *Analyse de contexte*.

9 Hoffmann, « Ethnogovernmentality ».

sur l'autochtonie. En 1991, pressentant des jours meilleurs, les élites batembo ont décidé que l'heure était venue de réclamer une nouvelle fois la création d'une unité territoriale batembo. Après un réexamen de la question, une commission d'enquête a recommandé la création d'une zone rurale distincte en territoire de Kalehe englobant les groupements habités par des Batembo, groupements qui recevraient simultanément le statut de chefferies, distinctes de la chefferie de Bahavu.¹⁰ Cependant, ces recommandations n'ont jamais été appliquées, en grande partie à cause des troubles de la période de démocratisation. Le début de la Première guerre du Congo en 1996, puis la chute de Mobutu, ont offert une opportunité de plus aux élites batembo. Avec à leur tête Katora Ndalemwa, *mwami* de Mubuku, ces élites ont relancé leur lutte, qui a fini par être mêlée à des débats politiques et militaires de plus grande ampleur.

Luttes foncières

Un deuxième vecteur de conflit local est la lutte autour de la question foncière. L'importance cruciale de l'exercice de l'autorité sur le territoire est étroitement liée au fait que l'agriculture constitue la principale activité économique des populations de Mubuku, Kalima, Kalonge et Waloa-Loanda. La grande majorité des paysans acquièrent le droit de cultiver la terre en s'acquittant d'un tribut auprès des chefs. Cependant, on a constaté ces dernières décennies une intensification de la concurrence autour du foncier, conduisant parfois à des conflits violents. Dans certains cas, la concurrence autour du foncier est liée aux conflits existants relatifs aux démarcations des groupements. A l'exception du conflit relatif aux démarcations entre Kalonge et Nindja, qui s'est soldé par le meurtre de dix personnes en 2012, la plupart d'entre eux sont de faible intensité. On note toutefois une hausse des conflits entre agriculteurs, qui voient leur accès à la terre s'amoinrir, principalement à cause de la saisie de terres pratiquée par les grands commerçants et les responsables politiques locaux. A Bunyakiri, par exemple, cela fait plus de cinq ans qu'un ministre provincial est impliqué dans un

.....
10 Hoffmann, «Ethnogovernmentality».

conflit foncier avec des familles locales et l'église catholique de Kando. A Kalonge, un député s'est emparé des terres d'agriculteurs en 2012. Ce même homme politique a également été impliqué dans un différend relatif à une concession foncière avec une église locale et son école.¹¹ Dans le village de Katasomwa, à Mubuku, les agriculteurs locaux et les concessionnaires miniers sont en conflit, d'où des vagues de violence à intervalles réguliers.

Le retour des communautés tutsies à Kalehe représente une autre source de tension foncière. Les litiges fonciers sont actuellement le résultat d'un imbroglio causé par le départ de ces communautés vers le Rwanda en 1994 suite à la recrudescence des attaques perpétrées par des groupes armés hutus et aux dispositions qu'elles avaient prises avant leur départ concernant leurs concessions foncières. Ainsi, certaines de ces communautés ont vendu leurs terres, d'autres les ont simplement abandonnées, et d'autres encore ont confié leurs parcelles à des gardiens. Dans de nombreux cas, de nouveaux demandeurs ont obtenu accès à ces terres en l'absence de leurs propriétaires tutsis, dont le retour a provoqué de nouveaux litiges fonciers. Ceux-ci ont ravivé des animosités anciennes et redynamisé le discours relatif à l'autochtonie, avec des effets préjudiciables sur la cohabitation interethnique. Le sentiment de frustration croissant suscité par le retour des propriétaires tutsis explique en partie la persistance de certains groupes armés, notamment des Nyatura, groupe hutu actif dans les Hauts Plateaux de Kalehe, et des Raïa Mutomboki, dans la mesure où ceux-ci renforcent une logique réciproque d'autoprotection. Cela rapproche par ailleurs les questions d'ordre sécuritaire des problématiques que sont la terre, l'identité et le pouvoir, au cœur de la dynamique de conflit à Kalehe et Waloa-Loanda.

La réapparition et le regain d'activité des groupes armés Nyatura semblent être dus en partie à l'insécurité du régime foncier aux yeux des populations hutues, en raison du retour inattendu des réfugiés tutsis, et à la hausse du nombre de terres saisies par les chefs coutumiers et les

.....
¹¹ Projet Usalama II, personnes interrogées n° 309, Cifunzi, 17 octobre 2015, et n° 319, Fendula, 10 octobre 2015.

élites politico-économiques. Les affrontements qui opposent actuellement les Nyatura aux Raïa Mutomboki dirigés par des Batembo, ainsi que la méfiance croissante entre les communautés, ne sont pas sans rappeler les années 1990. En outre, les Nyatura et les FDLR sont de plus en plus soupçonnés de collaborer afin d'empêcher le retour des Tutsis. En effet, les terres qui appartenaient à des Tutsis sont aujourd'hui occupées, ou bien elles ont été achetées par des agriculteurs hutus qui refusent de les rendre à leurs précédents propriétaires. Les Raïa Mutomboki se rangeant du côté des Batembo dans ces litiges fonciers, les revendications des Nyatura hutus sont renforcées par la nécessité de disposer de moyens pour assurer leur propre défense contre cette menace supplémentaire. Cependant, pour la communauté hutue de Kalehe, ces revendications sont dans une très large mesure à rapprocher de dimensions anciennes et profondes d'autodéfense.

Conflits autour du pouvoir coutumier

Un autre moteur du conflit local est la lutte autour de la question du pouvoir coutumier. Deux facteurs expliquent la multiplication de ce type de conflits: les litiges autour de la succession et de la légitimité des chefs coutumiers, et le parallélisme coutumier. Si ces litiges faisaient déjà partie intégrante de la vie politique locale avant l'ère coloniale, ils se sont aggravés pendant la Seconde guerre du Congo, lorsque le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) a nommé d'autres chefs coutumiers après l'ouverture de la campagne militaire du RCD en 1998 afin de s'implanter dans les zones batembo, généralement hostiles au RCD.

Quant au parallélisme coutumier, un conflit de succession majeur perdure dans le groupement de Kalima depuis 1995. Ce conflit a éclaté lorsque Jacques Musikami Nzibiro s'est mis à contester l'autorité de son frère, Claude Ngalamira Musikami, l'actuel chef du groupement. A sa mort en 1985, le père des deux hommes avait choisi son aîné, Nzibiro, pour lui succéder. Le testament du défunt *mwami*, cependant, comprenait une clause indiquant que si Nzibiro se révélait être un chef inepte, Claude devrait prendre sa place. En 1994, après neuf années de règne, les

gardiens de coutume¹² ont destitué Nzibiro de son titre pour mégestion et incompétence. Le contrôle du groupement a alors été confié à Claude, décision qui a d'ailleurs été approuvée par le ministère de l'Intérieur. Nzibiro a tenté de s'opposer à la nomination de son cadet, en vain. En 1998, à l'arrivée du RCD dans la région, Nzibiro lançait un appel au mouvement rebelle. Ainsi, avec l'aide du RCD—et profitant du fait que son frère s'était absenté de la région pour rejoindre la lutte Maï-Maï contre le RCD—, il a repris le pouvoir. En 2003, à l'abolition des entités politiques mises en place par le RCD, le gouvernement de transition à Kinshasa a réinstallé Claude à son poste. Bien que sa nomination soit légale, le conflit avec son frère se poursuit, contribuant ainsi aux troubles sociaux et politiques à Kalima.

On constate également l'existence de litiges relatifs au pouvoir coutumier à Mubuku et Kalonge, dont l'origine remonte au système de régence coutumière et à des luttes acharnées autour du pouvoir local. Mubuku affiche ainsi une dynamique similaire à celle constatée à Kalima, le parallélisme coutumier ayant été renforcé par l'arrivée du RCD. Le pouvoir coutumier à Mubuku reste fragile et est souvent exploité par les responsables politiques et militaires, qui cherchent à tirer parti d'un antagonisme ancien entre les Maï-Maï et le RCD. A Kalonge, le conflit remonte aux années 1970, lorsqu'à la mort du *mwami*, ses deux fils ont fait valoir que le trône du groupement leur revenait. En 1993, le conflit opposant ces deux hommes est devenu violent, forçant l'un d'eux, Christophe Mirindi, à s'exiler à Bukavu. Les deux fils de Mirindi—l'un, député national, et l'autre, député provincial—se sont servis de leur position pour influencer sur la dynamique sociale et politique à Kalonge et en tirer des avantages. L'origine de l'actuelle crise de l'autorité coutumière à Kalonge remonte donc à une querelle ancienne au sein de la famille royale. Mais elle est aussi le résultat d'une dynamique sociale et politique plus large allant au-delà de cette rivalité coutumière: le résultat des élections de 2006 et ses répercussions sur l'équilibre des pouvoirs au niveau local, au

.....
 12 Des sages qui supervisent les structures du pouvoir coutumier et sont chargés de leur bon fonctionnement.

bénéfice des fils Mirindi, y sont pour beaucoup.¹³ Cette crise de l'autorité coutumière est par ailleurs exacerbée par le fait que le *mwami* soutient les adversaires politiques des deux frères Mirindi. Cet antagonisme s'est encore aggravé lorsque le chef du village, Chifunzi Teso Ndarubibi, a été mystérieusement assassiné le 10 mai 2013, déclenchant une vive crise politique. La population est actuellement divisée entre un camp pro-Mirindi et un camp pro-Nakalonge, ce qui contribue à l'incertitude et aux troubles au sein des structures du pouvoir coutumier à Kalonge.

.....

13 Emery Mushagalusa Mudinga, «Un chef coutumier abattu: des spéculations à la crise sociopolitique en groupement de Kalonge, territoire de Kalehe», billet de blog du projet Usalama II, 25 février 2016. <http://riftvalley.net/news/un-chef-coutumier-abattu-des-sp%C3%A9culations-%C3%A0-la-crise-sociopolitique-en-groupement-de-kalonge>.

3. Historique de la rébellion armée

Premiers groupes armés (1993–1996)

La formation des groupes armés en territoires de Kalehe et de Walikale remonte à la période qui a précédé le conflit généralement connu sous le nom de « guerre de Masisi » (1993–1994).¹⁴ Le premier de ces groupes fut celui des Katuku: un chef de village banyanga, du nom de Kaganda, mobilisa ce groupe pour lutter contre l'organisation d'autodéfense banyarwanda, la Mutuelle des agriculteurs de Virunga (MAGRIVI).¹⁵ Lorsque Kaganda se fit tuer par l'armée congolaise, Kiroba Mulembezi, responsable du secteur de Wanianga,¹⁶ et Joseph Batende Muhombe, administrateur local, prirent la tête du groupe qui luttait contre les milices banyarwanda.¹⁷

Les premières violences éclatèrent en mars 1993 lorsque des milices autochtones autoproclamées formées de Banyanga, de Bahunde et de Batembo s'en prirent aux Banyarwanda sur le marché de Ntoto.¹⁸ Cet incident provoqua une violence interethnique à grande échelle dans les Hauts Plateaux de Masisi, faisant des milliers de morts et entraînant

.....
14 La guerre de Masisi est un conflit qui a opposé les Banyarwanda aux communautés autochtones de Masisi.

15 Bien que la MAGRIVI ait été créée en 1980 à Kinshasa, ce n'est qu'en 1992 qu'elle est devenue opérationnelle au Nord-Kivu, ayant suscité le soutien entier de Léonard Nyarubwa, président par intérim de la Mutuelle au Nord-Kivu et conseiller politique du gouverneur Kalumbo Mbogho. Voir: Stanislas Mararo Bucyalimwe, « Land, Power, and Ethnic Conflict in Masisi (Congo-Kinshasa), 1940s–1994 », *International Journal of African Historical Studies* 30/3 (1997): 532.

16 Kiroba était considéré au niveau local comme un grand combattant, chef et praticien du *dawa ya asili*, ce médicament utilisé par les Katuku puis par les Maï-Maï pour se mettre à l'abri des blessures corporelles et spirituelles (notes de terrain enregistrées entre 2005 et 2010 par l'un des auteurs du rapport).

17 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 266 et n° 267, Chambucha, 14 mars 2014.

18 Jason Stearns, Nord-Kivu: Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo, Londres: Rift Valley Institute, 2012; Bucyalimwe, « Land, Power, and Ethnic Conflict ».

le déplacement de milliers d'autres. L'évocation de stéréotypes d'ordre ethnique incita à cette violence à grande échelle. La puissance de ces stéréotypes s'illustre d'ailleurs dans le nom des Katuku et l'utilisation qu'ils en firent lors des combats: ainsi, en Kinyanga, «katuku» ou «katuko» fait référence à «katuko ka muroba», qui signifie «autochtone». Pendant les combats, les guerriers criaient «Katuko?». Seuls ceux qui répondaient par «Ka muroba» («je suis autochtone») étaient épargnés.¹⁹

La violence à Masisi se propagea rapidement aux territoires voisins, dont ceux de Walikale et de Kalehe. Dans le groupement Waloa-Loanda de Walikale, des jeunes natembo furent mobilisés et rejoignirent les Katuku. Parmi eux se trouvaient Damiano Mbaenda et d'autres commandants de l'actuel groupe armé Kifuafua. Face à la popularité croissante des Katuku, le chef de groupement de Waloa-Loanda, Shebirongo Kakungu Nzaki, appela tous les Banyarwanda à quitter la zone pour se mettre en sécurité.²⁰ Le chef de Mubuku, Katora Ndalemwa, et ses conseillers formèrent une alliance avec les Katuku.²¹ Des chefs batembo de Walikale et de Masisi instaurèrent également un comité pour défendre leur communauté contre les attaques des Banyarwanda et mobilisèrent le soutien des Maï-Maï Kasindiens, un groupe armé Nande du Grand Nord (la partie nord du Nord-Kivu). Bien que le quartier général de cette alliance ait été installé à Biriko, en groupement de Waloa-Loanda, elle était active dans plusieurs autres groupements, dont celui de Ziralo à Kalehe. C'est là que Kirikicho Mirimba, actuel commandant des Maï-Maï Kirikicho, rejoignit le mouvement. Des combattants assassinèrent Bugabo, un chef hutu local de premier plan, et ciblèrent les populations hutues des villages de Chambombo, Lumbishi, Numbi et Ngungu, dans les Hauts Plateaux de Kalehe. Ces meurtres eurent lieu suite au refus des Banyarwanda de reconnaître le chef Mutembo de Ziralo et de lui verser un tribut, les Banyarwanda préférant chercher à obtenir leur propre entité coutumière.

.....
19 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 266 et n° 267, Chambucha, 14 mars 2014.

20 Projet Usalama II, personne interrogée n° 268, Chambucha, 14 mars 2014.

21 Kasper Hoffmann, «Myths Set in Motion: The Moral Economy of Mai-Mai Governance», dans *Rebel Governance in Civil War*, éd. Ana Arjona, Nelson Kasfir et Zachariah Mampilly, Cambridge: Cambridge University Press, 2015.

Ils s'allièrent ainsi au chef Muhavu du groupement de Buzi.²² Toute une série d'attaques de représailles ciblant des civils contraignit un grand nombre de personnes à prendre la fuite et à s'installer ailleurs, d'où une séparation spatiale entre les populations batembo et bahutu. Tandis que les populations batembo fuyaient vers les centres urbains de Bunyakiri, Minova et Waloa-Loanda, les populations hutues restèrent pour la plupart dans les Hauts Plateaux.

Fin 1993, le Président Mobutu Sese Seko établit au Nord-Kivu un gouvernement provincial plus équilibré sur le plan ethnique, plusieurs Banyarwanda occupant des postes clés. Il déploya également sa garde présidentielle pour apaiser les troubles, tandis que des organisations de la société civile essayaient de négocier une trêve entre les différentes communautés ethniques et les groupes armés rivaux. A Walikale, la garde présidentielle réussit à démanteler le quartier général des Kasindiens.

Ce calme fragile fut de courte durée. L'arrivée de plus d'un million de réfugiés hutus rwandais, dont 50 000 à 65 000 soldats des ex-Forces armées rwandaises (ex-FAR) et des milices de jeunes Interahamwe, chamboula les alliances existantes et eut un effet dramatique sur la configuration locale du pouvoir. Les Hutu-Banyarwanda commencèrent à collaborer avec ces éléments armés, échangeant des armes contre de la nourriture, pour renforcer leurs capacités militaires.

La violence reprit, ciblant de plus en plus les Tutsis congolais, qui furent contraints de quitter les Hauts Plateaux où ils vivaient et de fuir vers Goma ou au Rwanda. Cherchant à conclure une trêve, des chefs batembo et bahutu demandèrent au vice-gouverneur du Sud-Kivu de faciliter un effort de médiation. Ainsi, une réunion organisée à Kalehe en 1995 établit une commission de pacification conjointe chargée de faciliter le retour des populations déplacées.²³ Celle-ci ne réussit toutefois pas

.....
22 Hoffmann, «Ethnogovernmentality».

23 APC, *Analyse de contexte*.

à désarmer les groupes armés. En outre, l'Opération Kimia²⁴ (« paix »), pourtant destinée à rétablir la sécurité, et menée par l'armée zaïroise début 1996, provoqua un regain de violence et facilita l'accès des groupes aux armes et aux munitions.

Les guerres du Congo (1996–2003)

La présence de réfugiés hutus militarisés et leurs attaques transfrontalières contre le Rwanda entraînèrent une insurrection soutenue au niveau local, les premières opérations étant lancées autour d'Uvira en septembre 1996. Avec à sa tête Laurent-Désiré Kabila, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) chassa Mobutu du pouvoir en moins de huit mois, provoquant de nouvelles mobilisations armées dans les Kivus.

Pour les Katuku, la présence d'un grand nombre de Banyamulenge et de Banyarwanda au sein de l'AFDL, ainsi que la prédominance militaire de la nouvelle armée rwandaise, dirigée par des Tutsis, et favorable à l'AFDL, prouvaient que ce mouvement rebelle représentait bel et bien une invasion tutsie. Une nouvelle coalition de chefs coutumiers batembo, d'ex-FAR, d'Interahamwe et de derniers éléments de l'armée de Mobutu fut formée pour empêcher l'AFDL d'avancer depuis l'est vers Kisanjani. Le *mwami* Katora Ndalemwa pria Damiano Mbaenda de poster ses troupes le long de la route nationale 3 (Bukavu-Kisangani), depuis la sortie du parc national Kahuzi-Biéga à Bitale jusqu'à Bakano, en territoire de Walikale. Damiano fit de Padiri Bulenda son S4 (officier en charge de la logistique), basé dans son quartier général militaire de Kambale, en groupement de Kalima.

La résistance farouche des combattants batembo contraignit l'AFDL à entamer des négociations début décembre 1996, lors desquelles Kabila convainquit les Batembo que l'insurrection était une force de libération. Dans un document scellant l'accord dit « de Bitale », les dirigeants

.....
 24 Cette opération militaire de l'armée zaïroise visait le désarmement des combattants et le rétablissement de l'ordre. Il s'agissait là de la première étape d'une initiative plus large destinée à ramener la paix dans la région. L'opération fut lancée à Goma le 11 avril 1996, après la visite d'une délégation de ministres dans la ville.

batembo s'engageaient à se joindre à l'AFDL pour « combattre l'ennemi Mobutu »²⁵. En échange de leur soutien, ils réclamaient la création du territoire de Bunyakiri, au Sud-Kivu, et l'inclusion de jeunes intellectuels batembo dans le nouveau gouvernement de Kabila, après la chute du régime de Mobutu.²⁶ Ainsi, plusieurs milliers de combattants intégrèrent l'AFDL, la plupart d'entre eux de Bunyakiri. Ceux qui venaient de Walikale, cependant, furent de plus en plus mécontents de constater que les Batembo de Bunyakiri se présentaient comme les initiateurs de la résistance armée. En outre, ils se sentirent marginalisés au sein de l'Alliance en raison du leadership autoritaire de Katora, et décidèrent de rentrer chez eux.

Après la signature de l'accord de Bitale, l'AFDL se retrouva libre de circuler à travers le parc de Kahuzi-Biéga, mais un très grand nombre de combattants batembo restèrent à Bunyakiri. Parmi eux figurait Padiri, qui refusa de rejoindre l'AFDL en raison de la forte présence de Tutsis. Il se retira dans la forêt et démarra une campagne de guérilla avec l'aide d'ex-FAR et de combattants Interahamwe. Lorsque l'AFDL s'empara du pouvoir à Kinshasa en mai 1997, Kabila, désormais Président, lança un exercice de démobilisation. Cependant, le groupe de Padiri poursuivit sa résistance et créa un mouvement politique, les Forces unies pour la libération des Bantus, avec une aile militaire, les Forces armées pour la libération.

Le lancement de l'insurrection du RCD en août 1998 provoqua une nouvelle mobilisation de combattants batembo ainsi que des tensions parmi les responsables de la communauté. Non seulement les Banyarwanda soutinrent le RCD, mais plusieurs chefs batembo rejoignirent également le mouvement. Les divisions au sein de la communauté batembo s'intensifièrent encore lorsqu'en juin 1999, le RCD réussit à prendre le contrôle du centre de Bunyakiri et de la route principale menant à Kisangani. Le RCD établit le territoire de Bunyakiri tant attendu et remplaça les chefs coutumiers qui avaient suivi les troupes de

.....
25 Accord de Bitale, 4 décembre 1996, archives du Projet Usalama.

26 Hoffmann, « Ethnogovernmentality », 219; APC, *Analyse de contexte*.

Padiri dans la forêt. Cela engendra de nouvelles divisions et des conflits autour du pouvoir coutumier, qui restent aujourd'hui une cause majeure de tension locale et de division populaire.²⁷

Deux semaines après le début de la rébellion du RCD, des chefs coutumiers des communautés batembo, nyanga et hunde et des commandants de la résistance armée se réunirent à Lwana, en territoire de Bunyakiri, où ils élurent Padiri à la tête du mouvement Maï-Maï global. Padiri nomma Delphin Mbaenda commandant de la deuxième brigade en charge des opérations militaires et du contrôle du territoire de Walikale. Tandis que le RCD contrôlait les principales routes, les centres urbains et les sites miniers, les troupes de Padiri opéraient principalement dans la campagne, où ils établirent leurs propres structures de contrôle. Le groupe instaura son premier quartier général dans la forêt près de Mangaa, en groupement de Kalima. De là, il mit au point une nouvelle stratégie pour impliquer un nombre accru de civils dans sa lutte. Les chefs Katuku furent écartés et une nouvelle structure de gouvernance, appelée « Administration des forêts », fut établie pour « mobiliser les civils afin qu'ils reprennent leurs activités quotidiennes et fournissent des taxes et de la nourriture aux Maï-Maï ».²⁸ Les chefs coutumiers, les administrateurs civils et les intellectuels qui avaient fui les zones contrôlées par le RCD furent réintégrés dans cette structure, à l'image de l'administration étatique officielle. Tout comme l'Etat colonial et postcolonial, le modèle de gouvernance Maï-Maï était extrêmement centralisé et autoritaire, et insistait sur l'importance de l'obéissance à l'Etat.

En novembre 1998, Padiri était largement reconnu comme le chef d'un très grand nombre de groupes Maï-Maï. Même si ces groupes n'entretenaient pas de liens très serrés, Padiri devint le symbole de la résistance armée nationaliste, attirant de nouvelles recrues d'autres

.....
 27 Le RCD reconnut également les revendications hutues et créa le groupement de Mianzi, composé de territoires pris aux groupements de Ziralo et Buzi, transformés en chefferies. Les chefs coutumiers bahavu et batembo se retrouvèrent ainsi privés du contrôle des terres et les Hutu-Banyarwanda purent désigner leurs propres chefs coutumiers (APC, *Analyse de contexte*).

28 Hoffmann, « Myths », 165.

communautés ethniques. Néanmoins, en 2001, plusieurs commandants de Walikale, dont Jules Nabii, Damiano et son frère Delphin, quittèrent le groupe de Padiri et installèrent leur quartier général à Usala, dans le secteur de Wanianga, en territoire de Walikale. En 1999, le Président Kabila nomma Padiri brigadier général et commandant suprême de toutes les opérations militaires dans l'est du Congo, après quoi Kinshasa commença à fournir des armes et des munitions au groupe de Padiri. S'il ne faisait aucun doute que Kinshasa tentait ainsi d'intégrer les troupes de Padiri dans l'armée congolaise (qui, à l'époque, n'opérait pas dans les Kivus) et de renforcer ses capacités militaires pour lutter contre le RCD, les Maï-Maï conservèrent leur propre structure de commandement et leur autonomie.²⁹ Lorsque, en octobre 2002, le Rwanda priva le RCD de son soutien militaire direct et demanda à ses troupes de rentrer, suite à un accord entre Kigali et Kinshasa, les Maï-Maï de Padiri étendirent le contrôle et le rôle administratif qu'ils exerçaient sur Bunyakiri et d'autres régions précédemment détenues par le RCD, devenant ainsi les dirigeants *de facto* de toute la région.

Echec de la démobilisation (2003–2011)

L'adoption de l'accord de Sun City en 2003, qui annonçait la fin officielle de la Seconde guerre du Congo, posa des jalons en vue d'un processus de transition soutenu par les acteurs internationaux. Pour les Maï-Maï commandés par Padiri, cet accord de partage des pouvoirs suffit pour dissoudre la majeure partie de sa structure de pouvoir. Plusieurs commandants et représentants politiques se virent confier des postes au sein des nouvelles institutions politiques, administratives et militaires. Les combattants Maï-Maï se démobilisèrent, ou rejoignirent les brigades mixtes nouvellement créées. Cependant, les responsables Maï-Maï ne disposaient pas du pouvoir de négociation, de la cohésion interne et de l'accès aux réseaux clientélistes à Kinshasa nécessaires, pas plus que d'une éducation militaire, pour pouvoir décrocher des postes lucratifs

.....
 29 Kasper Hoffmann et Koen Vlassenroot, « Armed groups and the exercise of public authority: the cases of the maii-Mayi and Raya Mutomboki in Kalehe, South Kivu », *Peacebuilding* 2/2 (2014): 202–220.

et influents au sein des nouveaux services de sécurité. De nombreux combattants Maï-Maï se retrouvèrent ainsi marginalisés et privés de toute possibilité de bénéficier de l'accord de paix. D'autres commandants Maï-Maï, comme Kirikicho, mécontents du processus d'intégration qui ne répondait pas à leurs attentes, refusèrent de se joindre aux nouvelles forces militaires congolaises, préférant rester dans leur propre région pour garder leurs postes au niveau local.

Les forces Maï-Maï dirigées par Delphin Mbaenda en groupement de Waloa-Loanda ne furent pas disposées à rejoindre les nouvelles forces armées. Si certains commandants répondirent aux efforts de sensibilisation du gouvernement de transition et intégrèrent les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), Delphin se méfia du processus. A l'annonce du processus de paix Amani à Goma en 2008, Delphin rebaptisa son groupe «Maï-Maï Kifuafua». Ce processus de paix fut suivi de plusieurs tentatives ratées d'intégration dans les FARDC. En décembre 2009, le groupe fut le premier à lancer un nouveau processus de réintégration facilité par la Stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation.³⁰ Début 2010, environ 475 combattants Kifuafua demandèrent leur intégration dans l'armée à Walikale,³¹ mais abandonnèrent cette démarche en juin, affirmant qu'aucun réel progrès n'avait été fait.

L'échec du processus d'intégration provoqua la fragmentation du mouvement en plusieurs factions autonomes, dont certaines reprirent leur collaboration avec les FDLR. En janvier 2011, des chefs Kifuafua acceptèrent Lucien Saddam Mastaki en tant que nouveau commandant général des Kifuafua. Plusieurs officiers du groupe mécontents de cette nomination formèrent alors leurs propres factions autonomes. Celles-ci

.....
 30 Cette stratégie appuie le Programme national de stabilisation et reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) de la République démocratique du Congo, lancé en juin 2009, et qui comprenait cinq champs d'intervention: sécurité, dialogue politique, autorité de l'Etat, retour, réintégration et relèvement, et violence sexuelle.

31 Nations Unies, Conseil de sécurité, «Trente et unième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo», 30 mars 2010, S/2010/164.

tentèrent de créer une structure générique de groupes armés opérant en territoire de Walikale. Le groupe de Mastaki accepta de s'intégrer dans les FARDC et, en juin 2011, prit part à un exercice de régimentation (remaniement de l'armée congolaise en différents régiments).³² Lorsque Mastaki fut nommé commandant de régiment adjoint et que Delphin, se retrouvant sans poste officiel, fut envoyé au centre d'entraînement de Rumangabo, il déserta et regagna la forêt, où il rejoignit d'autres anciennes unités Kifuafua.³³ Delphin essaya d'unifier ces factions au sein d'une nouvelle structure militaire mais certains Kifuafua s'y opposèrent et continuèrent d'opérer de manière autonome. Une réunion avec la population locale fut alors organisée, durant laquelle on expliqua que le groupe allait assumer des positions militaires et imposer des taxes, confirmant ainsi la domination Kifuafua de Delphin dans la zone.

L'arrivée des Raïa Mutomboki (2011)

A partir de 2011, le paysage politique et militaire en territoires de Kalehe et de Walikale changea suite aux événements à Shabunda, où de nouvelles atrocités commises par les FDLR provoquèrent une résurgence du mouvement Raïa Mutomboki, lequel était d'abord apparu comme une réponse locale aux FDLR en 2005. Ces attaques furent lancées en réaction aux stratégies employées par Kinshasa et Kigali pour réduire les menaces sécuritaires dans la région. Premièrement, un accord signé le 23 mars 2009 entre Kinshasa et Kigali entraîna une série de campagnes militaires visant les FDLR. En guise de représailles, les FDLR firent subir plusieurs atrocités à la population locale. Deuxièmement, cherchant à rompre les chaînes de commandement parallèles et les réseaux clientélistes existants, le gouvernement restructura l'armée

.....
 32 Nations Unies, « Lettre datée du 6 juin 2011, adressée au Président du Comité du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo », 6 juin 2011. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/337/63/PDF/N1133763.pdf>.

33 Nations Unies, « Lettre datée du 29 novembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo ». <http://repository.un.org/handle/11176/16422>.

en créant de nouvelles unités mixtes, les régiments. Lorsque des unités de l'armée furent rappelées à Bukavu pour participer à ce processus de régimentation, de nouvelles opportunités s'offrirent aux FDLR, qui les incitèrent à intensifier leurs attaques visant les populations locales. Les premiers succès des Raïa Mutomboki, en 2011, permirent au mouvement d'acquérir une immense popularité et entraînèrent une large mobilisation des jeunes locales, souvent avec le soutien des chefs coutumiers. À la recherche d'unités FDLR en déroute, le mouvement se propagea rapidement dans d'autres régions, où il bénéficia de nouveau d'un large soutien populaire.³⁴

Inspirés par leurs succès militaires contre les FDLR à Shabunda et Mwenga, les Raïa Mutomboki arrivèrent en territoire de Kalehe en 2011 puis en territoire de Walikale en 2012. Jusque-là, les FDLR avaient eu plusieurs bases et contrôlaient une très grande partie des zones périphériques, notamment à Kalonge et autour de Hombo. Elles constituaient toujours l'une des principales menaces sécuritaires pour la population locale—même si, dans quelques zones, certaines formes de cohabitation s'étaient peu à peu développées. Fin 2011, des unités FDLR en déroute de Shabunda cherchèrent refuge à Kalonge, pourchassées par des éléments Raïa Mutomboki. L'arrivée des FDLR fit craindre à la population un regain de violence. Les jeunes locaux furent mobilisés avec l'aide de chefs coutumiers, qui accédèrent à la demande des Raïa Mutomboki d'appuyer leur lutte contre les FDLR. Plusieurs attaques réussies et d'une brutalité extrême furent lancées contre les FDLR, augmentant considérablement la popularité des Raïa Mutomboki au niveau local. Leur utilisation du *dawa ya asili* (un médicament coutumier qui confère une protection spirituelle sur le champ de bataille) les rendit encore plus populaires, ce qui facilita la mobilisation des jeunes dans cette zone.

Contrairement aux Maï-Maï qui avaient auparavant opéré dans la région, les Raïa Mutomboki fonctionnaient selon une structure souple, qui permettait aux jeunes de rejoindre leurs rangs mais aussi de les quitter pour vaquer à leurs occupations quotidiennes à l'extérieur du groupe.

.....
 34 Hoffmann et Vlassenroot, « Armed groups ».

Les Raïa Mutomboki manquaient certes de compétences militaires, mais leur discours patriotique et leur capacité à protéger les populations, qui faisait tant défaut, comblaient ce manque. Une fois les FDLR expulsées de Kalehe et de Walikale, les Raïa Mutomboki connurent plusieurs périodes de transition. La direction du mouvement passa petit à petit des mains des commandants de Shabunda à celles d'anciens combattants Maï-Maï locaux, notamment Shukuru Enamae, Hamacombu, Butashibera et Mongoro. Ces derniers groupes, qui voyaient les Raïa Mutomboki comme une occasion de progresser dans l'échelle sociale, jouèrent un rôle crucial dans les efforts de mobilisation du groupe.³⁵

La présence des Raïa Mutomboki produisit également plusieurs nouveaux défis. Par exemple, les groupes Maï-Maï Kirikicho et Kifuafua toujours opérationnels se sentirent contraints de rompre leurs liens avec les FDLR, non seulement en raison de la force des Raïa Mutomboki et de l'immense soutien populaire dont ils bénéficiaient, mais aussi de peur d'être à leur tour ciblés. Ces groupes devinrent ainsi des branches locales des Raïa Mutomboki, même si ces alliances furent de courte durée. L'arrivée des Raïa Mutomboki permit à l'équipe dirigeante des Kifuafua d'asseoir sa réputation, de rallier de nouvelles recrues et d'acquérir un nouveau *dawa* pour améliorer sa puissance militaire. En même temps, l'évolution du contexte politique et militaire permit aux responsables locaux d'élaborer de nouvelles stratégies pour renforcer leurs pouvoirs aux niveaux local et national.³⁶ Ces dynamiques permettent de comprendre pourquoi les différentes factions Raïa Mutomboki locales rompirent peu à peu leurs liens avec les premiers dirigeants de Shabunda et devinrent des acteurs clés dans les luttes politiques menées en territoires de Kalehe et de Walikale. Rejetant l'autorité de l'Etat (et en particulier celle des services de sécurité) et affirmant qu'elles étaient les seules entités légitimes à offrir une protection aux populations, elles imposèrent progressivement leur domination à la société locale.

.....
 35 Jason Stearns et al., *Les Raïa Mutomboki: Déficience du processus de paix en RDC et naissance d'une franchise armée*, Londres: Rift Valley Institute, 2013.

36 Entretiens avec des responsables de la société civile locale, Bulambika, 4-6 octobre 2012.

4. Un contexte militaire hétérogène

Les différents groupements présentent de nombreuses similitudes en termes de dynamique locale de la mobilisation armée, de relations entre groupes armés et communautés locales, ainsi que dans la manière dont les groupes armés développent leur gouvernance et prétendent à exercer l'autorité au niveau local. Cependant, ces dynamiques, relations et schémas de gouvernance revêtent différentes formes selon le lieu étudié. Si l'arrivée des Raïa Mutomboki a eu un impact majeur sur les processus existants de concurrence politique et militaire locale, les conditions locales y sont pour beaucoup. Ainsi, en groupement de Waloa-Loanda, le groupe armé des Kifuafua a instauré une structure de gouvernance et un code de conduite relativement bien organisés. Il a aussi élaboré des formes distinctes de coopération avec les autorités coutumières, propices à un environnement socioéconomique stable et prévisible. Dans le groupement de Kalonge, les Raïa Mutomboki ont d'abord reçu un large soutien populaire pour avoir libéré la région des FDLR, mais qui s'est affaibli au fil du temps. Dans les groupements de Kalima et de Mubuku, les Raïa Mutomboki se sont divisés en plusieurs factions, chacune d'elles dirigée par un commandant local qui contrôlait plusieurs villages. Ces factions sont peu à peu devenues partie intégrante des conflits locaux relatifs au pouvoir coutumier et politique et aux ressources, et elles sont entrées en vive concurrence avec les FARDC.

Waloa-Loanda: un Etat dans l'Etat

Le groupement de Waloa-Loanda se situe dans une région reculée d'où l'Etat est quasiment absent. Les autorités coutumières sont les structures de gouvernance actuellement en place.³⁷ Depuis le début des années 1990, ce groupement connaît une prolifération constante de groupes armés, conjuguée à un recyclage permanent des responsables rebelles. Depuis

.....
³⁷ L'Etat a été présent jusqu'en 2014. Un administrateur de l'Etat a été nommé officiellement à Kilambo mais, pour des raisons de communication, il a été basé à Chambucha.

2003, les efforts de démobilisation et d'intégration des combattants locaux n'ont guère porté leurs fruits. Un grand nombre de combattants restent actifs dans la zone, que ce soit au sein des Maï-Maï Kifuafua ou d'autres unités qui ont fait défection. Début 2012, l'arrivée des Raïa Mutomboki a poussé ces groupes armés à rejoindre la lutte contre les FDLR. Cependant, une fois les FDLR expulsées de Waloa-Loanda, les Maï-Maï Kifuafua ont commencé à s'opposer à la domination des Raïa Mutomboki, d'où des affrontements réguliers autour du contrôle des zones stratégiques. Les Raïa Mutomboki ont fini par se replier à Bakano, ce qui a aidé les Maï-Maï Kifuafua à rétablir leur contrôle territorial dans le groupement de Waloa-Loanda.

Bien que, par le passé, les Kifuafua aient été ouvertement accusés d'atrocités, d'actes d'extorsion et d'intimidation,³⁸ ils sont désormais largement acceptés en tant que force de sécurité et de protection. Le groupe explique généralement sa présence continue en invoquant quatre problématiques:³⁹ premièrement, en raison de l'absence des FARDC, le groupe fait valoir que la population demande à être protégée contre plusieurs groupes armés qui opèrent dans les régions voisines. Deuxièmement, le groupe veut que l'Etat congolais le dédommage des efforts qu'il a consentis pour lutter contre les FDLR. Troisièmement, il tient à protéger le territoire et la population batembo contre les autres groupes armés actifs dans les zones voisines. Et, quatrièmement, certains combattants Kifuafua demandent à être intégrés dans les FARDC tout en conservant leur rang et en restant déployés dans les zones du Waloa-Loanda dont ils sont originaires.

Vu l'absence de services de sécurité de l'Etat, les Maï-Maï Kifuafua sont largement reconnus comme une armée communautaire. Bien que faisant régulièrement l'objet de harcèlements, les résidents locaux se sentent pour la plupart protégés par ce groupe,⁴⁰ considéré comme une

38 Projet Usalama II, personnes interrogées n° 276 et 278, Chambucha, 12 octobre 2015.

39 Observations faites par un assistant de recherche lors de ses interactions avec des membres des Kifuafua et des chefs coutumiers, Waloa-Loanda, octobre 2015.

40 Observations faites par un assistant de recherche lors de ses interactions avec la population locale, Waloa-Loanda, octobre 2015.

autorité importante capable de faire valoir son autorité et de protéger les communautés locales, en grande partie parce qu'il est profondément ancré en leur sein. Les Maï-Maï Kifuafua, qui ont mis au point un mode de répartition des tâches avec les chefs coutumiers, sont de plus en plus impliqués dans les questions de justice et les activités de développement. L'autorité publique du Waloa-Loanda, cependant, fait l'objet de négociations permanentes entre les différentes parties, dont les commandants Kifuafua, les chefs coutumiers et les responsables de la société civile.

La reconnaissance mutuelle de l'autorité par les chefs coutumiers et les commandants rebelles crée un environnement comparativement stable et sécurisé au sein du groupement de Waloa-Loanda. A chaque niveau de l'administration coutumière, les chefs sont parvenus à une certaine forme d'accord avec les unités armées, même si leurs rapports s'appuient sur un mélange de concurrence, de coopération et de mesures de dissuasion. Comme l'explique le chef de groupement: «La collaboration avec les Maï-Maï Kifuafua est bonne, car ce sont des enfants de notre village. [...] Quand je constate des exactions [demandes de paiement], je les appelle.»⁴¹ Un chef de village de Kiringa confirme l'impact positif qu'a le groupe sur les conditions de sécurité, affirmant: «Ceux qui nous protègent, ce sont les Maï-Maï Kifuafua. Nous, les anciens, nous avons de bons rapports avec [leurs] services de sécurité. [...] Du temps des FDLR, nous ne pouvions pas sortir le soir, mais maintenant, les gens se remettent à fréquenter les marchés, même jusqu'à tard le soir.»⁴²

Les Maï-Maï Kifuafua sont considérés comme une force de sécurité locale dotée d'un mandat populaire de surveillance et de protection de la communauté. Le groupe reconnaît les chefs coutumiers comme des représentants légitimes de l'Etat et les invite à ses réunions sur la sécurité (hormis celles qui concernent des opérations militaires). Les chefs exercent aussi une certaine influence sur le comportement des différents combattants. Par exemple, lorsque des combattants ont commis de très nombreux actes d'extorsion, le chef de Waloa-Loanda a

41 Projet Usalama II, personne interrogée n° 293, Busurungi, 16 octobre 2015.

42 Projet Usalama II, personne interrogée n° 291, Busurungi, 16 octobre 2015.

demandé à Delphin Mbaenda de discipliner ses forces et de leur ordonner de ne pas se munir d'armes dans les centres urbains. Une répartition des tâches entre commandants de groupes armés et chefs coutumiers a également été instaurée pour les questions de justice. Même s'il existe une certaine concurrence, les commandants renvoient les affaires traditionnellement traitées par les chefs coutumiers devant les tribunaux coutumiers, tandis que les compétences du groupe armé sont reconnues par les chefs coutumiers dans les affaires relevant du code pénal en vertu du droit congolais.

Pour leur part, les commerçants locaux ont aussi instauré une relation mutuellement avantageuse avec les Mai-Mai Kifuafua. Les chefs coutumiers étant intervenus pour le compte de commerçants locaux, les hommes d'affaires ont généralement été autorisés à mener leurs activités, à condition d'accepter les consignes et l'autorité du groupe armé :

Autrefois, les combattants Kifuafua étaient impliqués dans toutes sortes d'exactions contre les commerçants. Mais les choses ont changé. Comme ces combattants ont été arrêtés, nous constatons une évolution positive de la situation, avec une baisse du nombre de postes de contrôle. Cela est dû au fait que les chefs coutumiers se sont entretenus avec le commandant rebelle, qui, en 2014, a donné l'ordre de supprimer ces postes de contrôle.⁴³

Cela montre qu'il existe en groupement de Waloa-Loanda un certain espace de négociation et que les acteurs civils peuvent dans une certaine mesure influencer sur le comportement des groupes armés.

Néanmoins, les Kifuafua restent l'entité la plus puissante au sein de la société, et ils constituent un fardeau considérable pour les institutions locales et la population. Les postes de contrôle restent nombreux et les combattants armés et les chefs se disputent le droit de taxer les activités commerciales, ce qui entraîne souvent des arrangements surtout avantageux pour les commandants des groupes armés. En octobre 2015, le

.....
43 Projet Usalama II, personne interrogée n° 278, Chambucha, 12 octobre 2015.

commandant Mungwaere Sheanya, chef de bataillon Kifuafua, a annoncé que les gens seraient obligés de fréquenter le marché local de Busurungi et que ceux qui ne respecteraient pas cet ordre seraient punis. Il s'agissait là d'une stratégie destinée à redynamiser ce marché, dont l'activité commerciale déclinait.⁴⁴

La taxation de ces activités commerciales est l'une des principales sources de revenu des Kifuafua. Là aussi, les Kifuafua et les chefs coutumiers, dont les capacités de négociation sont limitées, se disputent le droit d'imposer des taxes. Comme l'a expliqué le président du marché de Lukaraba: «Les Kifuafua ont négocié avec les chefs, en disant qu'il n'y avait aucun moyen de se procurer du savon et que donc [ils] réclamaient le droit de percevoir les taxes du secteur. Nous avons dit [aux Kifuafua que] le marché appartenait à l'Etat. Quand [ils] ont insisté, nous ne leur avons pas tenu tête et nous [les] avons laissés imposer [leurs] taxes.»⁴⁵

Si les Maï-Maï Kifuafua dégagent leur part de bénéfices des activités économiques en taxant les marchés et les axes routiers, ils essaient aussi d'inciter des organisations de développement à venir en groupement de Waloa-Loanda et prennent part aux activités de développement communautaire comme le *salongo* (travail communautaire). Cela illustre bien leur degré d'intégration sociale et de reproduction des pratiques de l'Etat. Cela montre également que le groupe établit un lien entre stratégies de protection et développementalisme. A Busurungi, le chef de groupement a même demandé à tous les combattants de s'associer à ces activités communautaires.⁴⁶

Des éléments Maï-Maï Kifuafua participent à d'autres activités sociales. Par exemple, ils assistent à des offices religieux et à des matchs de football, apportent une aide lors des campagnes de vaccination et donnent des cours dans les écoles. Certains sont également membres d'associations locales. Comme l'a indiqué un prêtre local:

.....
44 Déclaration faite par le commandant Mungwaere le 17 octobre 2015 et signée à Busurungi, archives du Projet Usalama.

45 Projet Usalama II, personne interrogée n° 281, Lukaraba, 14 octobre 2015.

46 Projet Usalama II, personne interrogée n° 293, Busurungi, 16 octobre 2015.

Nous devons vivre avec [les Kifuafua], alors il nous faut collaborer. Il n'y a pas de véritables problèmes entre l'Eglise et les Kifuafua. [Le groupe] écoute l'Eglise et l'Eglise sensibilise les combattants. Pas de problèmes non plus entre les Kifuafua et le centre médical et les écoles.⁴⁷

Certes, le principal souci de ce prêtre est peut-être de s'éviter des ennuis avec les Kifuafua. Cette forme d'intégration sociale n'atténue donc pas la position de pouvoir du groupe, qu'il dégage de sa reconnaissance en tant que service de sécurité locale officiel.

Fragmentation militaire et rivalités intra-Batembo à Kalima et Mubuku

La situation est toute autre dans les groupements de Kalima et de Mubuku, où la population locale a accueilli à bras ouverts le mouvement Raïa Mutomboki fin 2011. Le massacre de plus de 30 personnes par les FDLR le 14 mai 2012 dans le village de Kamananga a déclenché la mobilisation des jeunes Batembo locaux. Le fait que ce massacre ait eu lieu près du camp local de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a implicitement renforcé l'idée populaire selon laquelle les forces de la MONUSCO et des FLDR seraient complices, et légitimé les Raïa Mutomboki dans leurs efforts de lutte contre ces dernières.⁴⁸

Bien que l'on ait beaucoup reproché à la MONUSCO de ne pas avoir protégé la population, l'aggravation des conditions sécuritaires a été principalement due à la dynamique interne des FARDC. En 2012, les effectifs des FARDC à Kalehe ont décliné suite au déploiement des forces gouvernementales au Nord-Kivu pour lutter contre la rébellion du Mouvement du 23 mars. La population locale en a déduit que les FARDC étaient complices des groupes armés qui opéraient dans la région.⁴⁹

.....
47 Projet Usalama II, personne interrogée n° 278, Chambucha, 12 octobre 2015.

48 Hoffmann et Vlassenroot, « Armed groups ».

49 Entretien avec le chef de centre de Karasi, Karasi, octobre 2015.

Se sentant abandonnée par l'Etat, la population locale est prête à prendre elle-même les choses en main. Cette demande locale d'autoprotection, à laquelle les Raïa Mutomboki apportent indéniablement une réponse, est non seulement due à la présence des FDLR, mais aussi à des phénomènes considérés comme des menaces de longue durée à la sécurité locale. Outre la présence des FDLR, citons la présence de milices Hutu Nyatura sur les Hauts Plateaux de Kalehe et le retour attendu des réfugiés tutsis,⁵⁰ lequel a des répercussions sur la concurrence autour des terres locales. On entend ainsi certaines personnes affirmer que des soldats tutsis, perçus comme des envahisseurs, sont membres de l'armée nationale. Comme le souligne un responsable Raïa Mutomboki, Shukuru: «Je ne peux pas m'aventurer à intégrer une armée infiltrée par des Rwandais. Ce que je fais ne sert qu'à distraire les FARDC.»⁵¹

Le discours d'autochtonie explique l'évolution des objectifs des Raïa Mutomboki. En effet, la perception générale selon laquelle l'Etat congolais n'a pas réussi à répondre adéquatement aux problèmes à la fois immédiats et plus profonds contribue à légitimer encore davantage l'existence d'un groupe d'autodéfense local. Les Raïa Mutomboki ont également vu leur position de pouvoir local accrue en commençant à s'impliquer dans les conflits locaux relatifs au pouvoir coutumier, que ce soit en apportant une aide à la médiation ou en appuyant l'une ou l'autre des parties.

L'un des moments clés pour le paysage militaire local a été le lancement d'une opération de l'armée congolaise contre les Raïa Mutomboki le 11 août 2014. Ce type d'affrontements existe depuis 2011, en partie à cause de la rude concurrence autour du monopole local de la violence, et donc de la question de savoir qui est responsable de la sécurité et qui peut prétendre à dégager des revenus. Les Raïa Mutomboki se présentent en permanence comme l'unique pourvoyeur de sécurité légitime.⁵²

.....
50 A Bunyakiri, lorsque l'on parle du retour des réfugiés tutsis, il s'agit d'un éventuel retour de 45 000 familles tutsies qui ont quitté la région pendant les années 1990 et se sont installées au Rwanda en tant que réfugiés.

51 Projet Usalama II, personne interrogée n° 410, Kalima, 19 octobre 2015.

52 Hoffmann et Vlassenroot, «Armed groups».

Les opérations militaires menées en août 2014 par le 902ème régiment FARDC ont provoqué un chamboulement radical dans l'équilibre des pouvoirs au niveau local car elles ont infligé des pertes considérables pour les Raïa Mutomboki et considérablement affaibli leurs capacités militaires.

La confrontation armée a eu des répercussions de grande ampleur: tout d'abord, elle a intensifié les divisions qui existaient déjà au sein des Raïa Mutomboki et entraîné la création de nouveaux groupes dissidents. Par exemple, en 2012, Shukuru a quitté le mouvement pour opérer de manière indépendante. La région de Bunyakiri compte désormais cinq factions différentes, qui portent le nom de leur commandant. Malgré une certaine collaboration, ces groupes fonctionnent de manière plus ou moins autonome.⁵³

| Commandant | Quartier général | Lieu de déploiement |
|----------------------|-------------------|----------------------|
| Bwaare Hamakombo | Ekingi | Groupement de Kalima |
| Butachibera Mwiindja | Centre de Kachiri | Groupement de Mubuku |
| Shukuru Enamae | Mutorotoro | Groupement de Kalima |
| Mungoro Matafali | Lumendje | Groupement de Kalima |
| Mweeke Atobaibwa | Musenyi | Chefferie de Buloho |

Chaque groupe est actif dans la région d'origine de son commandant (chefferie ou groupement). Les attentes d'ordre politique, qui découlent en partie des précédentes dynamiques de mobilisation et de démobilisation armée, influent considérablement sur ce schéma organisationnel territorial. Certains responsables de ces entités semblent promouvoir les groupes armés pour renforcer leur position en préparation à d'éventuels pourparlers politiques et à une possible mise en concurrence. Les chefs Raïa Mutomboki de Kalima, par exemple, affirment souvent que

.....

53 Il existe également des groupes de moindre ampleur, mais ceux-ci manquent généralement d'effectifs et ne sont pas déployés sur le terrain. Citons ainsi le groupe de Muganza à Kabenga (Kalima) et les groupes de Taiti et Makofi à Murangu (Mubuku).

leur heure a sonné,⁵⁴ faisait allusion à leur sentiment d'être ressortis perdants des pourparlers de paix de 2003, alors que les chefs Mai-Mai de Mubuku, principalement, ont obtenu des postes gouvernementaux et militaires. Les différends relatifs au pouvoir au sein des structures coutumières, comme à Buloho, influent également sur le positionnement des commandants Raïa Mutomboki. Une réintégration effective au sein de structures de gouvernance plus étendues semble d'autant plus difficile que les questions de sécurité sont de plus en plus exploitées par les responsables politiques, militaires et économiques aux niveaux local, provincial et national.

Paradoxalement, la seconde conséquence des affrontements d'août 2014 a été une présence accrue de combattants Raïa Mutomboki. Après leur opération militaire, les FARDC ont retiré un nombre important de troupes, offrant ainsi aux Raïa Mutomboki de nouvelles possibilités de positionner leurs unités. C'est l'une des raisons pour lesquelles les différentes factions Raïa Mutomboki sont de plus en plus considérées comme l'unique force de sécurité qui subsiste dans certaines régions. Concrètement, une sorte d'accord implicite s'est mise en place entre les FARDC et les Raïa Mutomboki, axée sur la non-confrontation et une séparation géographique. Ainsi, les Raïa Mutomboki contrôlent des villages que les FARDC ne sont pas capables d'atteindre, tandis que les FARDC sont principalement déployées le long de la route principale menant de la rivière Miowe, juste à l'extérieur de Kalima, à la chefferie de Buloho, et jusqu'à Hombo Sud. A Kalima, la présence des FARDC est notoire, près des principaux centres de négoce. Cependant, dans la plupart des zones de Mubuku, il ne reste pratiquement plus de FARDC, et ce sont des groupes Raïa Mutomboki locaux placés sous les ordres de Butachibera qui contrôlent la majeure partie de la zone.

.....

54 Lors de discussions avec des commandants et des combattants Raïa Mutomboki pendant les travaux de terrain à Bunyakiri en octobre 2015, il a été affirmé à maintes reprises que, pendant le processus de paix, les ex-Mai-Mai originaires de Kalima n'avaient pas bénéficié du même accès aux postes militaires et politiques que ceux qui venaient de Mubuku.

Une mobilisation armée en marge à Kalonge

Contrairement aux Batembo, leurs voisins, les Barongeronge, qui habitent le groupement de Kalonge, n'ont historiquement ni été impliqués dans la création de groupes armés, ni adhéré aux groupes existants. Ce n'est que suite à un conflit coutumier causé par un différend sociopolitique profond à Kalonge que les responsables politiques ont commencé à mobiliser la jeunesse pour se protéger et faire pression sur leurs opposants politiques. Bien que portant des noms tels que l'« Armée rouge », « Cheza Mbele » (Jouer devant) et « Ntakalaba » (Saletés de paysans), ces groupes de jeunes ne sont jamais devenus des forces armées à part entière.

L'absence de mobilisation armée à Kalonge peut être en partie attribuée au vécu des Barongeronge par rapport aux groupes armés dirigés par les Batembo avant et pendant les guerres du Congo. Le premier contact des Barongeronge avec les Batiri/Katuku les a en effet laissés sceptiques quant aux mouvements armés. En 1993 et 1994, par exemple, les Batiri se sont abattus plusieurs fois sur Kalonge pour piller du bétail. Les Barongeronge ont riposté munis de couteaux et d'autres armes, mais ils n'avaient pas d'armes à feu, et n'ont parfois réussi qu'à reprendre quelques têtes de bétail et d'autres biens qui leur avaient été volés. Les actions des Batiri ont persuadé les Barongeronge de la nature criminelle du groupe, qu'ils se sont mis à considérer comme une bande de voleurs plutôt que comme un groupe à caractère politique ou idéologique. Cela explique également pourquoi, par la suite, les Barongeronge ont en grande partie gardé leurs distances par rapport aux Maï-Maï dirigés par des Batembo.

Au lieu de prendre eux-mêmes les armes, les Barongeronge ont demandé à l'Etat de les protéger. Les forces gouvernementales sont retournées pour la première fois dans la région depuis 1992 après la signature de l'accord, les premières unités FARDC ayant été déployées juste avant le référendum constitutionnel et les élections, mais leur présence a été minime. Cela a facilité la présence d'unités des FDLR, qui ont établi plusieurs campements dans la zone. En septembre 2015, on ne comptait qu'une vingtaine de militaires FARDC dans tout le groupement—la

majorité d'entre eux dans le centre de Cifunzi, six dans le village de Fendula et deux seulement à Rambo.

Il n'est donc pas étonnant que les Raïa Mutomboki, en arrivant à Kalonge pour y dénicher des FDLR en fuite depuis Shabunda, n'aient rencontré aucune résistance. La nouvelle de leur succès à Shabunda était déjà parvenue jusqu'à la population locale, qui a accueilli les nouveaux venus avec soulagement.⁵⁵ Même si les Barongeronge étaient heureux que les FDLR aient été chassées, les responsables locaux, dans la plupart des cas, n'ont pas avalisé les Raïa Mutomboki et les jeunes locaux ne se sont pas joints à ce groupe. A vrai dire, les Raïa Mutomboki n'ont attiré de nouvelles recrues que dans les villages habités par des Batembo ou des Barega, notamment dans les zones situées à l'ouest et au nord-est de Kalonge. La présence des Raïa Mutomboki à l'ouest de Kalonge peut aussi s'expliquer par le marché commercial local qui relie Shabunda et d'autres secteurs aux centres de négoce de Bukavu et Goma. Les minerais en provenance de Shabunda s'échangent entre creuseurs de Shabunda et acheteurs de Bukavu, Kabare et Goma, d'où des opportunités de taxation pour les commandants Raïa Mutomboki originaires de Shabunda.

La majorité de la population de Kalonge subit la présence actuelle des Raïa Mutomboki comme un fardeau. Cette présence n'est généralement pas jugée légitime dans la région, non seulement parce que cela fait fort longtemps que les FLDR ne sont plus là (il n'est donc plus nécessaire de se protéger contre elles), mais aussi parce que les Raïa Mutomboki soumettent la population locale à des harcèlements et des abus et s'immiscent dans la politique de pouvoir locale et les questions de justice. L'attaque lancée par les Raïa Mutomboki contre un campement FARDC à Nindja en décembre 2014 a renforcé l'idée selon laquelle ce mouvement était devenu un fléau et sa présence à Kalonge ne se justifiait plus. Cependant, certains continuent d'estimer que la présence des Raïa Mutomboki est nécessaire car les FARDC ne sont pas capables de les protéger. Toutefois, par la même occasion, ils demandent également aux

.....
 55 Jason Stearns et al., *Les Raïa Mutomboki: Déficience du processus de paix en RDC et naissance d'une franchise armée*, Londres: Rift Valley Institute, 2013.

Raïa Mutomboki d'arrêter d'extorquer la population locale, ce à quoi le groupe répond que sa présence est justifiée puisque l'Etat reste incapable de protéger la population des FLDR; il fait également valoir que l'on ne reconnaît pas suffisamment le rôle qu'il joue en fournissant un service de sécurité au niveau local, et que le gouvernement n'a pas réussi à résoudre la problématique du retour des réfugiés tutsis.⁵⁶

Tout comme à Mubuku et à Kalima, la branche des Raïa Mutomboki à Kalonge est loin d'être cohérente et homogène. Ses membres ont différents objectifs et collaborent avec d'autres groupes Raïa Mutomboki actifs à Kabare, Idunga et Shabunda. La lutte autrefois menée contre les FDLR a certes été un facteur mobilisateur de soutien local, mais son impact est en train de s'amoindrir du fait de l'ingérence croissante des Raïa Mutomboki dans la politique locale et du rôle plus important que joue le groupe dans les questions de justice et de taxation des transactions économiques.

.....
56 Projet Usalama II, personne interrogée n° 410, Kalima, 19 octobre 2015.

5. Groupes armés et gouvernance locale

Où que ce soit, les groupes armés sont un élément clé de la politique de pouvoir locale. S'ils entretiennent des rapports avec les élites existantes et se font facilement entraîner dans leurs conflits, ils tentent aussi d'imposer leurs propres règles. Leur volonté d'être perçus comme des pourvoyeurs légitimes de sécurité et de protection reflète un objectif plus large consistant à obtenir le droit à régner sur un territoire, à exercer leur autorité et à profiter des ressources. En outre, les groupes armés sont de plus en plus impliqués dans la résolution des conflits de faible ampleur et ont élaboré diverses stratégies pour renforcer l'autorité qu'ils exercent sur les ressources locales. Ces démarches peuvent être interprétées comme des tentatives de renforcer leur pouvoir au niveau local. La collaboration et le soutien partiels que leur apporte la population locale constituent également une reconnaissance du rôle de ces groupes armés en tant qu'autorités locales. Les mécanismes de justice formels étant inefficaces ou inexistants, les groupes armés, qui exercent aussi un relatif pouvoir au niveau local, sont sollicités par la population pour régler ses différends. En même temps, l'imposition de leurs propres régimes de taxation—souvent selon le modèle des mécanismes étatiques, tout simplement—est à la fois considérée comme un acte d'oppression et acceptée avec un certain degré d'obéissance. Ainsi les taxes ne constituent-elles pas seulement des ressources pour les autorités; elles impliquent également un certain degré de reconnaissance de leur autorité.

Exercice de l'autorité dans le domaine de la justice

Pour la plupart, les conflits locaux sont liés à des différends fonciers ou familiaux. Il est de plus en plus fréquent que les groupes armés essaient de faire valoir leur droit à servir de médiateur dans ces conflits—ce qui fait pour eux partie intégrante de leur droit à exercer leur autorité. S'ils affirment s'impliquer dans les questions de justice parce que le secteur officiel de la justice—largement considéré comme étant extrêmement

corrompu, coûteux, non transparent et inaccessible aux gens ordinaires— fonctionne mal, cela s'inscrit également dans une stratégie plus large consistant à imposer et consolider leur propre autorité. Les commandants Raïa Mutomboki tout comme les commandants Kifuafua prétendent avoir le droit de prendre part aux questions de justice et à la médiation des conflits parce qu'ils se voient comme les défenseurs légitimes de la population. Cependant, en fin de compte, le rôle croissant des groupes armés dans les questions de justice rend les jugements et les condamnations extrêmement négociables et imprévisibles. Et il s'agit là de plus en plus d'une stratégie clé employée par les groupes armés pour dégager des revenus.

Avant les guerres du Congo, les tribunaux coutumiers étaient les principales structures utilisées pour résoudre les conflits et rendre des décisions de justice, en raison d'un accès limité aux tribunaux de l'Etat, et à cause de la corruption de ceux-ci. Mais depuis les guerres du Congo, les groupes armés essaient de faire concurrence à ces tribunaux et font valoir leur droit à intervenir et à servir eux-mêmes de médiateurs dans les litiges. Il en va de même pour les Raïa Mutomboki. Comme l'a déclaré l'un de leurs commandants:

Nous sommes là pour protéger et servir la population. Tous nos combattants ont été sensibilisés et ont un sens moral envers cette mission. Si nos combattants ont commencé à effectuer des actes administratifs, c'est parce que cela permet une meilleure objectivité dans la justice locale.⁵⁷

D'après un observateur local: « Les milices se transforment en juges, en magistrats et en agents de la police judiciaire dans les zones placées sous leur contrôle et dans quelque domaine que ce soit. »⁵⁸

L'une des répercussions de l'implication des groupes armés dans la médiation des conflits est que la justice est rendue de manière relativement peu coûteuse et plus rapidement qu'à travers le système de justice

.....

57 Projet Usalama II, personne interrogée n° 326, Chaminunu, 13 octobre 2015.

58 Projet Usalama II, personne interrogée n° 346, Chaminunu, 13 octobre 2015.

étatique. Le manque de capacités et de ressources de ce dernier a engendré la création d'un marché de la justice alternatif auquel prend part un large éventail d'acteurs non étatiques, dont des groupes armés. Aux yeux d'un grand nombre d'intéressés, la procédure judiciaire officielle est devenue une affaire coûteuse et imprévisible à cause de ces acteurs. Les services de sécurité et les magistrats percevant diverses taxes, les arrestations et autres procès sont devenus un véritable fonds de commerce. Le verdict final des juges dépend souvent des moyens financiers des parties—ce sont généralement celles qui peuvent payer les agents de police et les juges ou qui entretiennent des relations étroites avec eux qui gagnent le procès.⁵⁹

Dans de telles conditions, la justice rendue par les groupes armés tend à devenir une alternative attractive à la justice étatique.⁶⁰ Les plaideurs ou les accusés peuvent solliciter l'appui des groupes armés lorsqu'ils estiment avoir de bonnes chances de gagner. Cependant, les commandants de groupes armés n'affichent souvent pas les connaissances judiciaires requises.⁶¹ D'après un responsable de la société civile, « d'autant plus que les services d'Etat ne fonctionnent plus, ils [les responsables de groupes armés] profitent de ce vide pour imposer leur loi et rendre justice sans avoir les capacités nécessaires ». ⁶² Comme l'a affirmé une autre personne interrogée, « ils se mêlent de toutes les questions. Il suffit de les en informer pour qu'ils interviennent ». ⁶³

.....

59 Koen Vlassenroot et Hans Romkema, *Local governance & leadership in Eastern DRC*, La Haye: Oxfam Novib, 2007; Benjamin Rubbers et Emilie Gallez, « Why do Congolese People go to Court? A Qualitative Study of Litigants' Experiences in Two Justice of the Peace Courts in Lubumbashi », *The Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law* 44/66 (2012): 79–108.

60 Projet Usalama II, personne interrogée n° 439, Ramba, 15 octobre 2015.

61 Emery Mushagalusa Mudinga et An Ansoms, « Autorité publique et implication des forces armées dans les dynamiques foncières au Sud Kivu », in *Conjonctures congolaises 2014: Politiques, territoires et ressources naturelles: changements et continuités*, éd. Stefaan Marysse et Jean Omasombo Tshonda, Cahiers Africains 86, Paris: L'Harmattan, 2015.

62 Projet Usalama II, personne interrogée n° 338, Mule, 10 octobre 2015.

63 Projet Usalama II, personne interrogée n° 336, Mule, 12 octobre 2015.

L'un des autres avantages perçus est que les groupes armés peuvent être mobilisés pour défendre son propre cas, étant donné qu'ils ont tendance à appuyer le dossier de la personne qui sollicite leur intervention. Ce traitement de faveur est l'une des principales raisons pour lesquelles les gens ne présentent plus leurs affaires devant les institutions de justice formelles ou les autorités coutumières:

Certaines personnes qui habitent dans des régions contrôlées par les Raïa Mutomboki comptent sur [eux] parce qu'en général, [ils] rendent un jugement en faveur de celui qui a sollicité [leur] soutien. Contrairement à la justice formelle, [ils] ne demandent aucune contribution.⁶⁴

Dans la plupart des cas, les décisions sont prises sans enquête, d'où un jugement très faussé. Cette forme de justice renforce également l'esprit de vengeance existant, qui a engendré le développement du principe «d'un prêté pour un rendu» en matière de résolution des conflits et de lutte contre la criminalité. Ces cycles de représailles semblent valider les assertions avancées par les groupes armés selon lesquelles leur rôle est nécessaire pour instaurer l'ordre public, ce qui contribue à accroître le soutien que leur accordent les populations.

Sur les questions de justice, les Maï-Maï Kifuafua en groupement de Waloa-Loanda ont mis en place un système opérationnel de répartition des tâches avec les chefs coutumiers. Les dossiers liés à des affaires coutumières sont renvoyés aux chefs coutumiers, même s'ils ont d'abord été présentés au commandant Kifuafua (en général, même dans ce cas, une taxe est versée et l'accusé est fouetté avec une «chicotte», une espèce de gros martinet en peau, avant le transfert du dossier). Les autorités coutumières, quant à elles, reconnaissent les Kifuafua comme le pourvoyeur de justice légitime doté des compétences nécessaires pour procéder à des arrestations. Une personne interrogée déclare ainsi: «Les Kifuafua ne revendiquent pas complètement le contrôle des actes administratifs, mais les chefs coutumiers peuvent les appeler [...] pour faire punir les gens

.....
64 Projet Usalama II, personne interrogée n° 337, Fendula, 10 octobre 2015.

qui refusent d'observer les règles.»⁶⁵ Une autre reconnaît leur autorité en matière d'affaires pénales, précisant: «Pour les affaires avec violence physique, ce sont les Kifuafua qui revendiquent le droit d'intervenir.»⁶⁶ Les chefs coutumiers tendent cependant à réprover leur autorité dans ce type de cas, et ils ont demandé à la population de ne plus solliciter les Kifuafua, mais avec un succès limité.⁶⁷

La situation est plus complexe à Mubuku et Kalima, où les Raïa Mutomboki sont en rude concurrence avec les chefs coutumiers et les administrateurs de l'Etat concernant le droit d'entendre des affaires. Bien que les Raïa Mutomboki tendent à s'ingérer dans un certain nombre de différends (pour la plupart d'ordre foncier), il existe une certaine forme de collaboration avec les services de sécurité de l'Etat, notamment la police. A Kalonge, les Raïa Mutomboki intentent des procès en cas d'actes de sorcellerie, une accusation généralisée que ne reconnaît pas le droit congolais et qui ne peut donc être soumise au système de justice formel. Dans plusieurs cas, les Raïa Mutomboki ont puni des femmes accusées de sorcellerie. Certaines de ces femmes auraient de justesse évité de se faire brûler vives chez elles. Les chefs de village ont finalement été priés par le chef de groupement de dissuader les résidents locaux de présenter leurs dossiers aux Raïa Mutomboki. Ils ont également interdit au groupe armé de s'ingérer dans la résolution des différends ou toute autre forme de justice, en vain. Contrairement au groupement de Waloa-Loanda, les chefs coutumiers n'exercent qu'une influence limitée sur le comportement des Raïa Mutomboki, qui la plupart du temps ignorent leurs requêtes.

L'ingérence croissante de ces groupes armés dans la résolution des litiges locaux ou leur parti pris en faveur des parties en conflit affectent à la fois les formes locales de justice et l'ordre social. En effet, d'un côté, le règlement des différends proposé par les groupes armés offre une

.....
65 Projet Usalama II, personne interrogée n° 283, Busurungi, 16 octobre 2015.

66 Projet Usalama II, personne interrogée n° 285, Kilambo, 18 octobre 2015.

67 Projet Usalama II, personne interrogée n° 293, Busurungi, 16 octobre 2015.

alternative simple, rapide et peu coûteuse à la justice étatique et coutumière⁶⁸ et affecte d'autant la légitimité du système de justice formel. De l'autre, ces règlements encouragent la négociabilité et l'informalisation de la justice, d'où des résultats encore moins prévisibles.

Génération de revenus

Un second domaine où s'exerce une concurrence autour de l'autorité, et qui représente aussi un élément clé des prétentions des groupes armés à faire valoir leurs règles, est celui des activités fiscales et économiques. Les Raïa Mutomboki comme les Maï-Maï Kifuafua ont mis au point différentes stratégies pour renforcer leur capacité à extraire des ressources et se positionner en tant qu'autorités de contrôle économique. Cependant, ces stratégies reposent sur une violence considérable ou des menaces. En outre, elles profitent principalement aux membres des groupes armés et à leurs partisans, malgré le discours des Kifuafua favorable au développement rural. Cela ne signifie pas pour autant que les taxes sont imposées sous la menace d'une arme; il existe un certain degré de négociation, qui a permis l'instauration d'un *modus vivendi* tolérable entre les groupes armés et les contribuables.

A l'arrivée des Raïa Mutomboki en 2011 et 2012, la plupart des chefs coutumiers ont joué un rôle clé dans la mobilisation de la jeunesse locale et en servant de guides spirituels aux combattants. Ils ont également réussi à rallier le soutien matériel nécessaire à leur cause. Des négociants locaux et des ménages ont été persuadés d'aider les jeunes dans leur lutte contre les FDLR et de leur fournir de la nourriture et un soutien logistique, entre autres. A Kalima et Mubuku, des civils ont mis leur moto à disposition pour transporter des combattants et des munitions, tandis que des familles et des négociants locaux fournissaient de l'argent de la nourriture. L'ampleur et la fréquence de ces contributions ont été inégales, mais l'assistance globale offerte par les populations locales

.....
 68 Depuis 2013, le droit ne reconnaît plus les tribunaux coutumiers, mais ils continuent d'opérer.

illustre bien l'immense popularité dont les Raïa Mutomboki ont pu bénéficier.

A la fin des opérations contre le FDLR en 2012, les contributions populaires destinées au mouvement ont commencé à baisser. Selon la population locale, il n'était plus justifié d'apporter un soutien matériel aux Raïa Mutomboki puisqu'ils avaient accompli leur mission: « Pourquoi devrions-nous continuer à offrir un soutien matériel puisque les FDLR ont été vaincues? A quoi servirait de donner notre argent et notre nourriture? »⁶⁹ Pour les Raïa Mutomboki, cependant, leur mission allait plus loin que la chasse aux FDLR, et relevait d'une lutte plus générale relative à l'exercice de l'autorité sur le territoire, les populations et les ressources. Alors que les contributions diminuaient, des membres des Raïa Mutomboki se sont mis à extorquer de l'argent à la population locale, à s'emparer des véhicules des négociants locaux et à élaborer des mécanismes de taxation pour s'assurer un flux régulier de ressources. En groupement de Waloa-Loanda, un accord fiscal plus sophistiqué a été instauré entre les Kifuafua et la population locale; les taxes y étaient largement considérées comme un devoir civique, dont il fallait s'acquitter pour pouvoir bénéficier en échange d'ordre et de protection.

Les méthodes employées par les groupes armés pour générer des ressources varient. D'une manière générale, elles suivent le modèle des anciennes stratégies Maï-Maï de contrôle des ressources, elles-mêmes en partie inspirées des techniques employées depuis longtemps par des agents de l'Etat. La principale différence réside dans le fait que ces taxes sont plus souvent négociées entre les contribuables et les groupes armés que cela n'était le cas du temps des Maï-Maï. Quatre facteurs expliquent cette différence: premièrement, les groupes armés cherchant à maintenir leur légitimité auprès de la population locale, les contribuables disposent de moyens de pression plus efficaces depuis que les FDLR ont été chassées. Deuxièmement, ces groupes armés, contrairement aux Maï-Maï de Padiri, ne sont pas en guerre contre une force externe puissante. Troisièmement, la forte implication des groupes armés dans la

.....
 69 Projet Usalama II, personne interrogée n° 347, Kambale, octobre 2015.

politique locale constitue un obstacle car ils s'efforcent de ne pas compromettre le soutien populaire à l'égard des acteurs politiques locaux. Enfin, une partie de la population estime toujours que la présence des groupes armés est nécessaire, et ce, malgré les actes d'extorsion auxquels ils se livrent, et préfère ainsi coopérer avec eux plutôt que de lutter contre eux—même si ce respect du système fiscal imposé a indéniablement ses limites.

La principale source de revenus de tous les groupes armés actifs dans la région est la taxation de la production agricole et d'autres activités économiques comme l'utilisation des moulins, la pêche, l'élevage, le petit commerce et le négoce de minerais. En outre, des taxes sont collectées par le biais d'amendes imposées aux personnes qui cherchent à résoudre des conflits locaux. Les taxes sur les biens agricoles sont perçues tant sur leur production que sur leur commercialisation. La production et le commerce d'huile de palme offrent un bon exemple: à Kalima et Mubuku, les producteurs doivent s'acquitter de sept litres d'huile de palme chaque fois qu'ils utilisent les équipements de transformation locaux. Pour l'huile de palme acheminée sur les marchés locaux, les membres des Raïa Mutomboki demandent un paiement de 500 CDF (environ 0,50 USD)⁷⁰ par baril de 20 litres. En groupement de Waloa-Loanda, ces paiements se montent à deux litres par baril produit au site de transformation, tandis qu'une taxe de 500 CDF doit être versée par baril de 20 litres commercialisé. D'autres produits agricoles (manioc, arachides et haricots) sont généralement taxés en nature à la barrière d'entrée du marché.⁷¹ A Kalima, Mubuku et Kalonge, des membres des Raïa Mutomboki se rendent sur tous les sites importants d'activité économique et de production pour collecter les taxes; par exemple, à chaque moulin, le responsable doit leur remettre cinq kilos de farine de manioc, en plus

.....
70 Au 6 avril 2016, un dollar (USD) correspondait à environ 913 CDF (calcul effectué sur <http://www.oanda.com/currency/converter/>)

71 Quatre morceaux de manioc sont versés par panier, tandis qu'une tasse d'arachides doit être donnée pour chaque sac.

de la quantité que chaque marchand doit verser à la barrière le jour du marché.⁷² Les taxes sur les produits agricoles vont de 200 à 500 CDN.

En groupement de Waloa-Loanda, les Kifuafua imposent aussi des taxes sur les minerais aux barrages routiers. Ils réclament ainsi 500 CDF par sac de cassitérite de 50 kilos.⁷³ En outre, les Kifuafua essaient de s'impliquer directement dans la production d'or et de cassitérite en ciblant les sites miniers auparavant contrôlés par les FDLR, mais pour l'instant sans grand succès.⁷⁴ D'après un responsable de la société civile locale, «dernièrement, le général Delphin Mbaenda et son adjoint, Shalio, ont passé beaucoup de temps à Lukaraba pour inspecter la présence d'or dans les rivières autour du village, dans le but de l'extraire».⁷⁵ A Kalonge, le contrôle du commerce de minerais par les Raïa Mutomboki est bien développé et vise le marché de Chaminunu. L'administrateur local affirme: «Chaque fois que Ngandu (commandant Raïa Mutomboki de Shabunda) est ici, c'est pour vendre des minerais aux négociants venus de Bukavu, de Kabare, de Goma, etc.»⁷⁶

En groupement de Waloa-Loanda, tous les marchés sont contrôlés par les Kifuafua, qui détiennent désormais le monopole des taxes. Chaque individu qui arrive au marché ou en sort doit payer 500 CDF; de 2 000 à 3 000 CDF sont réclamés par vache introduite dans le marché, et de 1 000 à 1 500 CDF par chèvre. Il existe néanmoins une certaine marge de manœuvre. Les Raïa Mutomboki tout comme les Kifuafua négocient les taxes auprès des responsables locaux, chefs coutumiers et acteurs économiques. Par exemple, les négociants qui empruntent la route allant de Bukavu à Hombo ont négocié une taxe hebdomadaire de 2 000 CDF par négociant auprès du chef des Raïa Mutomboki, Shukuru, qui avait pour habitude de faire payer les véhicules sur cet axe. Comme

.....
72 Projet Usalama II, personne interrogée n° 352, Kambale, 13 octobre 2015; personne interrogée n° 405, Karasi, 20 octobre 2015.

73 La cassitérite est un minerais, du dioxyde d'étain, principal minerais de l'étain.

74 Judith Verweijen, *Un microcosme de militarisation: Conflit, gouvernance et mobilisation armée en territoire d'Uvira*, Londres: Rift Valley Institute, 2016, 44.

75 Projet Usalama II, personne interrogée n° 276, Lukaraba, 14 octobre 2015.

76 Projet Usalama II, personne interrogée n° 340, Chaminunu, 13 octobre 2015.

en témoigne un négociant local: « Nous avons adopté une stratégie moins nocive. Heureusement, nous avons réussi à identifier le groupe qui pillait nos marchandises, ce qui nous a permis de négocier. »⁷⁷

Les producteurs d'huile de palme sont également parvenus à un accord pour réduire les taxes imposées à l'étape de production. A Mubuku et Kalima, les chefs de village et les négociants ont ainsi négocié la fourniture de nourriture aux unités Raïa Mutomboki pour s'éviter toute mesure de harcèlement éventuelle. Ce genre de contributions se fait par roulements, chaque village devant contribuer à son tour: « Au lieu de les laisser recourir à la force, il vaut mieux parvenir à un niveau d'accord et faire preuve d'un peu de souplesse. Tout le monde sait bien que la meilleure option, c'est de contribuer. »⁷⁸

Quel que soit le niveau de négociation, ces taxes sont imposées par la force. En se pliant au système de taxation des groupes armés, surtout en groupement de Waloa-Loanda, la population locale s'expose moins aux actes aléatoires de violence, de tracasserie et de harcèlement. Par ailleurs, elle a l'impression de contribuer à la défense et au développement de la communauté. Néanmoins, la société civile dénonce sans cesse ces taxes qui constituent pour elle une forme d'abus, surtout celles qui sont imposées à l'entrée des marchés. Quant aux chefs coutumiers, ils prennent part aux négociations afin d'aider leurs populations et de sauver la face, même si, quoi qu'il en soit, ils se plient aux groupes armés. En revanche, les groupes armés ne considèrent pas l'imposition de taxes comme une forme de tracasserie. Au contraire, ils voient l'ensemble des biens et tout l'argent qu'ils prennent à la population locale comme une taxe légitime en échange des services qu'ils lui rendent.⁷⁹ Cette perspective montre bien que les groupes armés se définissent eux-mêmes comme des autorités locales ayant le droit d'imposer leurs règles et leurs taxes.

.....
77 Projet Usalama II, personne interrogée n° 356, Bulambika, 13 octobre 2015.

78 Projet Usalama II, personne interrogée n° 270, Lukaraba, 14 octobre 2015.

79 Projet Usalama II, personne interrogée n° 470, Bukavu, 13 novembre 2015.

6. Conclusion et considérations d'ordre politique

L'historique détaillé des groupes armés depuis la fin de la Seconde guerre du Congo dans certaines parties des territoires de Kalehe et de Walikale révèle que ces groupes sont devenus des autorités centrales étroitement impliquées dans le contrôle du territoire, des personnes et des ressources. Cela fait plus de deux décennies que les groupes armés y prolifèrent et bénéficient d'un soutien populaire. Cette prolifération a au départ été nourrie par de nombreuses catastrophes connexes et simultanées depuis le début jusqu'à la fin des années 1990, notamment le génocide rwandais, l'effondrement de l'Etat zaïrois et les violents conflits communaux autour du foncier et du pouvoir local. Pendant les guerres du Congo, les conflits communaux locaux se sont engouffrés dans le tourbillon d'un conflit géopolitique multidimensionnel, conduisant les réseaux de pouvoir politique et militaire, dont des groupes armés locaux, à exercer un contrôle accru.

L'émergence des Raïa Mutomboki et la persistance des Maï-Maï Kifuafua peuvent s'expliquer par un certain nombre de facteurs connexes: luttes intercommunautaires anciennes et irrésolues autour de la terre et du pouvoir coutumier; piètre qualité et comportement prédateur des services de sécurité formels et des autres services de l'Etat; et échec du processus de démobilisation et de réintégration, qui a entraîné la création d'un réservoir d'anciens combattants marginalisés. Ces groupes se sont progressivement mêlés à la dynamique du pouvoir local et, cherchant à faire valoir leur autorité au niveau local, ils sont devenus des acteurs puissants à part entière, agissant de connivence avec les responsables politiques et coutumiers locaux et nationaux. Cette transformation s'illustre également à travers les changements apportés à leurs stratégies politiques, qui dépassent désormais les activités de défense communautaire et incluent des luttes destinées à imposer leur autorité dans un large

éventail de domaines de gouvernance qui incombent d'ordinaire à l'Etat, à savoir la justice, la sécurité et la taxation.

D'autres facteurs contribuent également à expliquer cette remobilisation perpétuelle des groupes armés. La présence persistante des FDLR, qui ont continué de harceler et d'exploiter les populations locales, et la baisse du pouvoir et des ressources des autorités locales suite à l'accord de paix de 2002, ont engendré un sentiment généralisé de déception et de méfiance envers l'Etat congolais. Ce phénomène est aggravé par le fait que de nombreux combattants démobilisés se retrouvent dans une situation sociale difficile. Pour ceux qui sont privés de statut social, d'opportunités économiques et de protection, rejoindre un groupe armé reste une alternative attractive. En outre, les groupes armés véhiculent aujourd'hui les intérêts personnels des officiers déçus qui n'ont pas réussi à s'octroyer une part des bénéfices de la réforme du secteur de la sécurité et de l'intégration de l'armée. Enfin, les discours relatifs à une identité exclusive axés sur la notion de défense communautaire engendrent une méfiance entre les différentes communautés et continuent d'entraver les efforts destinés à améliorer la cohabitation entre les différents groupes.

Les Mai-Mai Kifuafua comme les Raïa Mutomboki ont mis au point différentes techniques et stratégies pour imposer ou conserver leur autorité. On constate à la fois une évolution de leur acceptation populaire ainsi que des différences régionales. Ainsi, quand les combattants Raïa Mutomboki sont arrivés en 2011, ils ont été accueillis à bras ouverts comme des membres à part entière de la communauté car on considérait qu'ils se livraient à une guerre légitime d'autodéfense contre les FDLR. Les rapports entre les groupes armés et les populations locales sont devenus plus ambigus suite aux processus simultanés de négociation, de rivalité et de résistance. En groupement de Waloa-Loanda, la communauté locale se sent globalement protégée par ce qu'elle considère comme étant une « armée communautaire ». L'absence de services de l'Etat dans ce groupement a fourni aux groupes armés l'espace dont ils avaient besoin pour se transformer en forces de sécurité légitimes. Le comportement des Kifuafua est toutefois entravé par le pouvoir

relatif des autorités coutumières, qui ont en partie réussi à maîtriser le comportement du groupe.

En revanche, les Raïa Mutomboki suscitent auprès de la population et des autorités locales un soutien inégal. Ainsi, à Bunyakiri, où ils sont en concurrence permanente avec les services de l'Etat, ils sont devenus un acteur clé dans les conflits locaux relatifs au pouvoir coutumier et au contrôle politique. A Kalonge, les relations entre Raïa Mutomboki et chefs coutumiers sont très tendues, le groupe armé s'ingérant en permanence dans les questions de justice et de luttes de pouvoir—malgré la résistance exercée par les chefs coutumiers. Même si la population locale continue de considérer que c'est un moindre mal, le comportement abusif des Raïa Mutomboki suscite un mécontentement populaire croissant, auquel les commandants répondent par des mesures répressives. Paradoxalement, l'intervention des Raïa Mutomboki est très souvent sollicitée pour résoudre les litiges, en raison, d'une part, du manque de services de l'Etat transparents et accessibles et, d'autre part, des services de justice rapides et peu onéreux qu'ils fournissent. Le résultat global est une aggravation de la militarisation et de la fragmentation de l'espace public et des interactions sociales. Dès lors, comment inverser cette tendance et réduire le rôle des acteurs armés dans la gouvernance locale?

Instaurer des institutions d'Etat transparentes et redevables

La solution la plus évidente serait de rétablir l'autorité de l'Etat, les groupes armés étant plus influents là où les services de l'Etat font défaut. Mais les services de l'Etat sont souvent considérés comme des sources d'extraction. Les groupes armés légitiment leur présence et leur comportement en voulant combler le manque actuel de gouvernance effective avec leurs propres structures et pratiques. Il s'agit là d'un point que l'on ne saurait négliger. Les services de sécurité de l'Etat sont en effet jugés incapables d'assurer la protection et la sécurité des populations, tandis que les remaniements dans l'armée se soldent souvent par de nouveaux vides sécuritaires. Le renforcement des services locaux de l'Etat ne peut engendrer des résultats durables que dans le cadre d'une réforme de la gouvernance plus large propice à l'instauration d'institutions étatiques

transparentes et redevables. Il s'agit là d'un processus de longue haleine qui ne saurait se limiter au niveau local, et qui exige un cadre de réforme national et un large soutien politique.

Faciliter le retour des réfugiés et la réforme foncière

La mobilisation armée reste intrinsèquement liée à d'anciennes revendications relatives à l'autonomie et au contrôle de la terre. Les rumeurs d'un éventuel retour de plus de 40 000 réfugiés tutsis dans leurs régions d'origine, notamment dans les Hauts Plateaux de Kalehe, provoquent un regain d'animosité et de nouvelles divisions entre et au sein des communautés locales. Des efforts plus conséquents doivent être fournis pour diffuser des informations précises sur ce retour. Des structures doivent également être mises en place pour contribuer à réduire les conflits fonciers.

Appuyer un processus de réforme foncière

Ces problématiques ne seront jamais tout à fait résolues sans réforme foncière nationale, qui pour l'instant fait cruellement défaut. Bien qu'une démarche ait été lancée en 2012, elle manque de volonté politique et de soutien technique. Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle clé en promouvant ce processus, comme elles l'ont fait avec la révision de la loi agricole. Des cadres de plaidoyer plus forts et plus inclusifs devraient être établis et appuyés aux niveaux national et provincial pour sortir de l'impasse actuelle. Pour parvenir aux résultats escomptés, cette réforme foncière doit s'inscrire dans un cadre juridique efficace et bien conçu. Elle nécessite également une transformation de la politique et un renforcement du cadre de gouvernance actuel. En outre, il est important de reconnaître que ce qui est bon pour une région d'un pays n'est pas forcément une priorité pour une autre. Des stratégies adaptées sont donc requises. Enfin, les efforts de médiation actuels devraient être renforcés et davantage de structures mises en place pour influencer sur les litiges fonciers de grande ampleur et traiter leurs aspects collectifs et intercommunaux connexes.

Rompre les liens entre les réseaux de soutien et la mobilisation armée

Les groupes armés s'appuient fortement sur les réseaux de soutien des civils, qui comprennent les responsables politiques nationaux et locaux, les autorités coutumières et les responsables communautaires. Ces élites sont souvent responsables de la présence permanente des groupes armés et de leur implication dans les luttes de pouvoir. Ces liens confèrent aux groupes armés une légitimité supplémentaire, tandis que ces mêmes groupes contribuent à protéger les intérêts locaux et l'influence des responsables civils, ce qui concourt à la militarisation des relations sociales. La perspective de nouvelles élections et de la concurrence électorale qui s'ensuivra donne aux groupes armés un encouragement supplémentaire. Par conséquent, les efforts de démobilisation ne pourront réussir tant que l'on ne s'intéressera pas aux réseaux de soutien civils. Même si les recours en justice peuvent être néfastes, ils devraient être considérés comme un moyen de lutter contre le soutien financier et politique dont bénéficient les groupes armés.

Glossaire des acronymes, termes et expressions

| | |
|--------------------|---|
| AFDL | Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre |
| Chef de groupement | Le chef coutumier d'un groupement |
| Dawa ya asili | Médicament coutumier qui confère une protection spirituelle sur le champ de bataille |
| DDR | Désarmement, démobilisation et réintégration |
| FAR | Forces armées rwandaises |
| FARDC | Forces armées de la République démocratique du Congo |
| FDLR | Forces démocratiques de libération du Rwanda |
| Groupement | Sous-division d'une chefferie régie par un chef coutumier désigné par le <i>mwami</i> |
| Hauts Plateaux | Montagnes de moyenne et haute altitude faisant partie des Monts Mitumba |
| MONUSCO | Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo |
| Mwami | Chef coutumier suprême |
| RCD | Rassemblement congolais pour la démocratie |

Bibliographie

- Action pour la Paix et la Concorde (APC). *Analyse de contexte du territoire de Kalehe*. Bukavu: APC, 2009.
- Hoffmann, Kasper. « Ethnogovernmentality: The Making of Ethnic Territories and Subjects in Eastern Congo ». Thèse de doctorat, université de Roskilde, Roskilde, 2014.
- Hoffmann, Kasper. « Myths Set in Motion: The Moral Economy of Mai-Mai Governance ». *Rebel Governance in Civil War*, édité par Ana Arjona, Nelson Kasfir et Zachariah Mampilly, 158–79. Cambridge: Cambridge University Press, 2015.
- Hoffmann, Kasper et Koen Vlassenroot. « Armed groups and the exercise of public authority: the cases of the maii maii and Raya Mutomboki in Kalehe, South Kivu ». *Peacebuilding* 2/2 (2014): 202–220.
- Mararo, Stanislas Bucyalimwe. « Land, Power, and Ethnic Conflict in Masisi (Congo-Kinshasa), 1940s–1994 ». *International Journal of African Historical Studies* 30/3 (1997): 503–538.
- Mudinga, Emery Mushagalusa. « Un chef coutumier abattu: des spéculations à la crise sociopolitique en groupement de Kalonge, territoire de Kalehe ». Billet de blog du projet Usalama II. 25 février 2016. (<http://riftvalley.net/news/un-chef-coutumier-abattu-des-sp%C3%A9culations-%C3%A0-la-crise-sociopolitique-en-groupement-de-kalonge>)
- Mudinga, Emery Mushagalusa et An Ansoms. « Autorité publique et implication des forces armées dans les dynamiques foncières au Sud Kivu ». Dans *Conjonctures congolaises 2014: Politiques, territoires et ressources naturelles: changements et continuités*, édité par Stefaan Marysse et Jean Omasombo Tshonda, 197–216. Cahiers Africains 86. Paris: L'Harmattan, 2015.
- Newbury, David. *Kings and Clans: Ijwi Island and the Lake Kivu Rift, 1780–1840*. Madison: The University of Wisconsin Press, 1991.
- Rubbers, Benjamin et Emilie Gallez. « Why do Congolese People go to Court? A Qualitative Study of Litigants' Experiences in Two Justice of the Peace Courts in Lubumbashi ». *The Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law* 44/66 (2012): 79–108.
- Stearns, Jason. *Nord-Kivu: Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo*. Londres: Rift Valley Institute, 2012.

- Stearns, Jason et al. *Les Raïa Mutomboki: Déficience du processus de paix en RDC et naissance d'une franchise armée*. Londres: Rift Valley Institute, 2013.
- Stearns, Jason, Judith Verweijen et Maria Eriksson Baaz. *Armée nationale et groupes armés dans l'est du Congo: Trancher le nœud gordien de l'insécurité*. Londres: Rift Valley Institute, 2013.
- Nations Unies, Conseil de sécurité. « Trente et unième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo ». 30 mars 2010. S/2010/164.
- Nations Unies. « Lettre datée du 6 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo ». 6 juin 2011. (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/337/63/PDF/N1133763.pdf>)
- Nations Unies, « Lettre datée du 29 novembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo ». (<http://repository.un.org/handle/11176/16422>)
- Verweijen, Judith. *Un microcosme de militarisation: Conflit, gouvernance et mobilisation armée en territoire d'Uvira, Sud-Kivu*, 44. Londres: Rift Valley Institute, 2016.
- Vlassenroot, Koen et Hans Romkema. *Local governance & leadership in Eastern DRC*. La Haye: Oxfam Novib, 2007.

**PAR LA QUALITÉ ET LE CONTENU DE SES ÉTUDES,
LE PROJET USALAMA POSE DES JALONS SUR UNE PISTE
QUI PERMET DE CERNER LES CAUSES PROFONDES
DE L'EXISTENCE DES GROUPES ARMÉS ET DES CONFLITS
DANS L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO. DE TELLES RECHERCHES, À NOS YEUX, RESTENT
UN PRÉALABLE DANS L'APPROCHE À PRENDRE POUR
LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES GUERRES À
RÉPÉTITION QUI SÉVISSENT DANS LA RÉGION.**

**— EMMANUEL KABENGELE COORDONNATEUR NATIONAL,
RÉSEAU POUR LA RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
ET DE JUSTICE (RRSSJ)**



Rift Valley Institute
Taasisi ya Bende Kuu
معهد الأخذود العظيم
Machadka Dooxada Rift
የሰላም ገበያ ምናታ ተቋም
Instituto do Vale do Rift
东非大裂谷研究院
Institut de la Vallée du Rift

ISBN 978-1-907431-49-4



9 781907 431494 >